

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

85e ANNEE No. 18

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI 25 JUIN 1937

Premier boursier: Gilles Blais

Lors de son décès survenu en 1929, M. Samuel Casavant, de cette ville, de la maison Casavant Frères Limitée, légua par testament une somme de \$10,000., destinée à la fondation d'une bourse scolaire, en faveur d'un jeune homme de Saint-Hyacinthe, appartenant à la classe moyenne, qui serait désigné par la Commission Scolaire et ses exécuteurs testamentaires.

Le premier boursier à bénéficier de la générosité de feu Samuel Casavant fut Gilles Blais, fils de M. Lucien Blais, de cette ville, qui vient de terminer ses études avec grands succès au Mont Saint-Louis de Montréal. M. Gilles Blais s'inscrit dès cet automne à l'École des Hautes-Études de Montréal, continuant ainsi à bénéficier de la bourse Casavant.

L'hon. Honoré Mercier est décédé subitement samedi dernier, à Châteauguay

Le défunt, ancien ministre du cabinet Taschereau, était natif de Saint-Hyacinthe. — Fils d'Honoré Mercier, ancien rédacteur du "Courrier de Saint-Hyacinthe", qui devint premier ministre de la province.

DETAILS BIOGRAPHIQUES

L'hon. Honoré Mercier, ancien ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Taschereau, est décédé subitement samedi soir dernier, vers 9 heures, à son domicile de Châteauguay. Il était âgé de 62 ans et trois mois et il a succombé à une attaque d'angine.

M. Mercier devait samedi matin se rendre à une séance de la Commission des eaux courantes dont il était le président, mais il a été subitement indisposé et il dut s'aliter. Pendant la journée, les attaques se sont renouvelées, en dépit des soins prodigués par M. le Dr A.-H. Desloges, confrère de collège et ami de M. Mercier. Vers 9 heures, ce dernier expirait entouré de toute sa famille.

M. Mercier naquit à Saint-Hyacinthe, le 20 mars 1875, fils de l'hon. Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province, et de Virginie (Saint-Denis) Mercier. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal et ses études universitaires à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1900, il exerça sa profession d'abord avec M. Camille Piché et plus tard avec M. Béquie. Il y a quelques années, il avait formé l'étude légale Mercier et Fauteux, puis MM. Bernard Bissonnette et Blain se joignirent à l'étude légale qui devint l'étude Mercier, Blain, Bissonnette et Fauteux.

M. Mercier avait épousé en 1903 Mlle Jeanne Fréchette, fille du poète Louis Fréchette. Dix enfants lui survivent: cinq fils et cinq filles. Ce sont Mme Herbert-James Hamilton, de Montréal; Mlle Marie-Paule, Louise, Madeleine et Jeanne Mercier et M. Louis Mercier, de Ville de Léry; Me Honoré Mercier, de Montréal; M. J.-Paul Mercier, des Trois-Rivières; Jacques Mercier, élève au collège de l'Assomption; Claude Mercier, élève au collège Jean-de-Brébeuf; quatre petits-enfants, fils et filles de Mme Herbert-James Hamilton.

En 1907 — il avait alors 32 ans — M. Mercier fut élu député de Châteauguay, à la Législature provinciale. Il fut constamment réélu par la suite avec des majorités de plus en plus fortes, jusqu'en 1936, alors qu'il abandonna la politique pour se consacrer aux travaux de la Commission des eaux courantes, dont il était le président depuis plusieurs années, mais sans rémunération.

Le 29 avril 1914, il entra dans le ministère Gouin, comme ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Il fut ministre des Terres et Forêts de 1919 à 1936. Il fut nommé directeur de la première société de l'École des Hautes Études commerciales et en devint plus tard le secrétaire-trésorier. M. Mercier était conseil du roi, Comte romain, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, Commandeur de la Légion d'honneur. Il fut le délégué officiel de la province de Québec à Rome, à la béatification, en 1925, et à la canonisation, en 1930, des martyrs canadiens.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, à Châteauguay.

La grève du textile s'est terminée heureusement

LES EMPLOYÉS DE LA "CONSOLIDATED SILK MILLS LIMITED", DE CETTE VILLE, ONT REPRIS LUNDI LEUR TRAVAIL. — CONVENTION DE TRAVAIL DONNANT SATISFACTION AUX DEUX PARTIES. — ATELIER FERME ET SALAIRE MINIMUM.

La grève du textile à Saint-Hyacinthe, chez les employés de la Consolidated Silks Mill Limited, a pris fin samedi après-midi, 19 juin. Elle durait depuis mardi après-midi, 15. Les tractations en cours se sont terminées dans l'après-midi de samedi, alors que patrons et employés en arrivèrent à une entente. M. Clovis Bernier, médiateur du ministère provincial

du Travail, venu spécialement de Québec, a pris une part active au règlement de la grève. Le gérant de la Consolidated, M. Maurice Bornstein, a signé une entente avec le Syndicat Catholique National du Textile de Saint-Hyacinthe, et les deux parties sont satisfaites. M. Bornstein consent à ne pas diminuer les salaires de ses ouvriers, il accorde même une aug-

mentation dans tous les départements. Les employés avaient obtenu l'atelier fermé par entente signée le 26 septembre 1936, et cette convention est renouvelée. Un salaire minimum est fixé pour les mécaniciens, spinners et quillers, tisserands, journaliers, apprentis. Le travail est repris de lundi, 21 juin. La dernière convention sera en vigueur jusqu'au 1er mai 1938.

Toute la population en liesse pour la fête nationale, hier

La Saint-Jean-Baptiste est l'occasion de belles manifestations à Saint-Hyacinthe. — Défilé de nombreux chars allégoriques, dans les rues de la ville. — La journée commence par une messe, à Notre-Dame-du-Rosaire.

HUIT CENTS GYMNASTES

La fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste, a été l'occasion de manifestations grandioses à Saint-Hyacinthe, toute la journée d'hier. Saint-Hyacinthe se targue d'être la ville la plus française du Canada et de l'Amérique du Nord, toutes proportions gardées, et elle a à cœur de ne pas faire les choses à demi, quand il s'agit de fierté canadienne-française. Sous l'impulsion de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, que préside l'échevin Victor Sylvestre, elle a engagé les citoyens à prendre vraiment conscience de la fête nationale et à la célébrer avec un faste grandissant, d'année en année. Aussi la Saint-Jean-Baptiste est-elle attendue

aujourd'hui avec joie, dans toutes les classes de la population. Les fêtes du 24 commencèrent en réalité le 23, alors qu'on alluma un feu de la Saint-Jean sur le vaste terrain du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, accompagné de feu d'artifice. Il y eut également, le même soir, chants patriotiques par les chorales d'enfants de la ville et concert par le corps de musique du Patronage.

La journée du 24 commença comme il se doit par une messe, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, à 8 heures 30. Elle fut célébrée par le R.P. J.-D. Brosseau, O.P., et le R.P. Gilles Roy, O.P., prononça le sermon de circonstance.

Le grand événement de la journée fut le défilé de chars allégoriques, à 9 heures 30, musique en tête et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste prenant une large place dans le cortège. Les chars étaient au nom-

bre de 16: *Autour d'un seul drapeau*, offert par les maisons de commerce maskoutaines; *Dollard des Ormeaux*, porté par les dix-sept braves du Long-Sault, le Patronage de Saint-Hyacinthe; *Conservons notre héritage français*, E.T. Corset Co., Ltd., Cie Mutuelle du Commerce et M. Léo Martel, gérant local de La Sauvegarde; *Mgr L.-Z. Moreau et la fondation des SS. de Saint-Joseph*, les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; *Les Patriotes de 1837*, les hôtels de Saint-Hyacinthe; *Vive la Canadienne!* Gotham Silk Hosiery Limited; *Engerbons*, Southern Canada Power Co. Limited; *Lévis brûlant ses drapeaux*, Yamaska Garments Ltd., et Needlecraft Mills Ltd.; *Glorification des Drapeaux français*, huit drapeaux des anciens régiments français au Canada, confiés à des porte-drapeaux en tenue du régiment Royal-Roussillon; *Peuple sans histoire*, J.A. et M. Côté Limitée; *Sur le pont d'Avignon*, les succursales de banque à Saint-Hyacinthe; *Traite de la Pelletterie*, Duclos & Payan Limited, et Hump Hairpin Manufacturing of Canada Limited; *Les Arts domestiques et l'industrie textile locale*, Cie Penman's; *Les Voix célestes*, Casavant Frères Limitée; *La Porte des Maires* à Saint-Hyacinthe, don de l'hon. T.-D. Bouchard; *Saint Jean Baptiste meurt pour sa foi*, Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe.

Les établissements industriels de Saint-Hyacinthe et la plupart des maisons de commerce avaient fermé leurs portes, et la population contempla avec un grand intérêt le défilé historique, qui suivit le parcours suivant: rues Dessaulles, en face du Palais de Justice, rues Laframboise, Girouard, Saint-Hyacinthe, Claude, Bourdages, Laframboise, de La Bruère, Héloïse, Larocque, Girouard, Bourdages, Cascades, Saint-François, Saint-Antoine, Saint-Michel, Cascades, arrêt place du Marché.

Huit cents jeunes gymnastes des Patronages de Montréal, Québec, Lévis et Saint-Hyacinthe, prirent part à la parade, en attendant de procéder à une manifestation gymnique de masse, dans l'après-midi, au Parc Laframboise. Le programme de l'après-midi comportait en outre des amusements divers, pour grands et petits, des courses de chevaux, préparées avec le concours d'un groupe d'organisations de Saint-Hyacinthe. La journée se termina par un concert de la Société Philharmonique et des discours patriotiques, au kiosque Dessaulles, rue Girouard.

(suite en dernière page)

Décès de M. J.-B. Duhamel

M. Jean-Baptiste Duhamel, ancien entrepreneur en construction, autrefois de Saint-Hyacinthe, est décédé lundi à Notre-Dame-de-Grâce, où il demeurait depuis de nombreuses années. Il était dans sa 81e année. Outre son épouse, née Marie-Louise Fafard, le défunt laisse cinq filles: (Flore), Mme R.-J. Robert; (Anita), Mme Joseph Dumais, de Québec; (Thérèse), Mme Michel Dinan,

de New York; Mlle Azilda et Juliette Duhamel, ainsi qu'un fils, M. Paul Duhamel, et quatre petits-enfants: Guy et Louise Dumais; Jacques et Paul Dinan.

M. Duhamel était l'oncle de Mlle Joséphine Langelier, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu jeudi à Notre-Dame-de-Grâce, et l'inhumation se fit à Saint-Roch-sur-Richelieu.

M. l'abbé Léo Sansoucy est nommé préfet des études au Séminaire de cette ville

Les autres membres du conseil de direction sont maintenus dans leurs fonctions respectives. — Les placements définitifs du personnel ne seront connus qu'à la mi-juillet.

BIOGRAPHIE DE M. SANSOUCY

M. l'abbé Léo Sansoucy, licencié ès lettres de l'Université de Montréal, actuellement étudiant à l'Institut Catholique de Paris, vient d'être nommé préfet des études au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Né en 1902, il n'est âgé que de 35 ans. Les autres membres du conseil de direction du Séminaire sont maintenus dans leurs fonctions respectives: M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur; MM. les abbés Arthur Vézina, vice-supérieur; J.-A. Dubreuil, procureur; Philippe Auger, économiste; Alcide Roy, directeur des élèves. Les placements des divers professeurs ne seront faits qu'à l'arrivée de l'abbé Sansoucy, qui est attendu à la mi-juillet.

Le nouveau préfet des études du Séminaire est né à Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe, le 6 avril 1902. Il est fils de François Sansoucy, menuisier, et d'Héloïse Lemay. Après ses études classiques au Séminaire de cette ville, ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, d'où il sortit avec le titre de bachelier en théologie de l'Université de Montréal, il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S.E. Mgr Fabien-Zoël Descelles, le 2 juin 1928. Après avoir enseigné quelques années au Séminaire, dans les classes de syntaxe et de rhétorique, il s'inscrivit comme étudiant en lettres à l'Université de Montréal, prit sa licence en lettres puis partit pour Paris, où il est depuis environ un an.

CINQ ECHEVINS ACHEVENT LEUR TERME BIENTOT

Ce sont MM. Ferdinand Boudreau, Joseph Larchevêque, Ernest-O. Picard, J.-B. Létourneau et Paul-L. Richer. — Brigront-ils ou non les suffrages de nouveau?

Les cinq échevins qui sortent de charge à Saint-Hyacinthe, cette année, sont MM. Ferdinand Boudreau, quartier no 1; Joseph Larchevêque, quartier 2; Ernest-O. Picard, quartier 3; Jean-Baptiste Létourneau, quartier 4; et Paul-L. Richer, quartier 5. Tous sont des partisans fidèles de l'administration du maire actuel, l'hon. T.-D. Bouchard. Il n'est pas possible encore de savoir si ces messieurs brigront de nouveau les suffrages, ou s'ils auront des adversaires, advenant leur désir de rester en place. Dans certains milieux, on prête à quelques uns l'intention de rentrer dans la vie strictement privée. MM. Boudreau, Larchevêque et Létourneau seraient particulièrement disposés à renoncer aux pompes de la politique municipale. Aucun n'a toutefois fait de déclaration formelle, dans un sens ou dans l'autre, et seules les rumeurs courantes sont pour l'instant la base de nos informations. Les citoyens seront mieux fixés à la mise en nomination, qui aura lieu le premier lundi de juillet, soit le 5. La votation, s'il y a lieu, se tiendra le lundi suivant, 12 juillet.

:-o:-

LE REGLEMENT D'EMPRUNT EST VITE APPROUVE

La majorité des contribuables-proprétaires favorise l'emprunt de \$150,000., destiné à des travaux d'ordre municipal. — Ceux qui votent pour sont au nombre de 184. — Les autres: 3.

Les contribuables-proprétaires de Saint-Hyacinthe ont exprimé leur opinion lundi et mardi, sur le règlement municipal no 506, qui prévoit un emprunt de \$150,000., pour travaux municipaux, au cours de la présente année. On enregistra 187 votes, dont 184 en faveur du règlement, et 3 contre. Les contribuables favorables à l'emprunt représentent une valeur foncière, dans la ville, de \$1,843,908, et les autres une valeur d'à peine \$5,600. L'argent emprunté sera consacré à augmenter la capacité des réservoirs de l'Aqueduc, à la construction de pavages permanents, et de trottoirs, à l'installation de nouvelles conduites d'eau, à la construction d'un égout collecteur et à diverses réparations, dans les différentes parties de la ville. Une grande partie des travaux seront effectués dans le quartier Bourg-Joli, où la construction s'est montrée particulièrement active depuis une couple d'années. L'ensemble des travaux est rendu nécessaire par l'augmentation constante de la population.

M. L'ABBE C.-DESPRES DOCTEUR ES LETTRES

Un ancien du Séminaire de cette ville, M. l'abbé Azarie Couillard-Després, curé de Notre-Dame de Sorel, vient de recevoir de l'Université Saint-Joseph de Memramcook, N.B., le titre honorifique de docteur ès lettres, en reconnaissance de ses travaux historiques sur l'Acadie. On sait que M. Després est déjà membre de la Société Royale du Canada.

MEDAILLES ET DIPLOMES ONT ETE DECERNES

A la suite de la grande exposition de travaux d'élèves, tenue dans notre ville les 22 et 23 mai. — Médailles d'or aux Académies Prince et Girouard.

On vient ici de faire connaître la liste des prix et médailles accordés aux écoles primaires de Saint-Hyacinthe et de la région immédiate, à la suite de la grande exposition de travaux d'élèves, tenue les 22 et 23 mai, à l'Académie Prince de cette ville. L'exposition avait été organisée par les inspecteurs d'écoles du district, en préparation au prochain congrès de la langue française, à Québec. Les prix sont les suivants: médaille d'or offerte par le Surintendant de l'Instruction publique, Québec, décernée à l'Académie Prince; médaille d'or offerte également par le Surintendant de l'Instruction publique, décernée à l'Académie Girouard; médaille d'or offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, décernée à l'École Jacques-Cartier, La Providence; diplôme d'honneur aux écoles Raymond, Larocque, Mercier et Saint-Joseph-sur-Yamaska; diplômes d'honneur décernés par le Président du Congrès de la langue française, décernés aux écoles no 4, Ste-Marie-Monnoir; du village, Saint-Dominique; du village Sainte-Rosalie; no 3, S.-Dominique; Académie Crevier, Mariville; no 3, Saint-Thomas d'Aquin; nos 1, 2 et 4, Sainte-Angèle de Monnoir; nos 2 et 4, Saint-Jean-Baptiste de Rouville; no 5, Sainte-Madeleine; no 5, Saint-Charles-sur-Richelieu; école du village, Saint-Hilaire-sur-Richelieu; école du village pour garçons, Saint-Denis-sur-Richelieu; école no 4, Saint-Hyacinthe, (paroisse).

AIRS DE CHEZ NOUS

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, et suivant en cela l'exemple de son père, feu Léon Ringuet, M. Adrien Ringuet, de cette ville, a joué jeudi, sur les cloches de la cathédrale, les airs *A la Claire fontaine* et *Ah, si mon moine voulait danser*. Les citoyens ont grandement apprécié ces airs de chez nous.

POUR HONORER LA MEMOIRE DE CES PATRIOTES

De grandes fêtes auront lieu à Saint-Denis-sur-Richelieu, en août, pour commémorer la victoire des patriotes de 1837. — Les organisateurs des fêtes.

De grandes fêtes auront lieu à Saint-Denis-sur-Richelieu, en août prochain, à l'occasion du centenaire de la bataille victorieuse des patriotes, en 1837. Le village de Saint-Denis n'est situé qu'à 18 milles de Saint-Hyacinthe, dans le comté de Saint-Hyacinthe, entre notre ville et Sorel. Un monument honorant la mémoire des héros de 1837 a déjà été érigé à Saint-Denis, en 1913, mais les circonvolutions de la paroisse et des paroisses voisines, ainsi que les nombreux amis de la cause des patriotes, sont invités à participer à une manifestation grandiose, en cette année du centenaire. Un comité local d'organisation a été constitué à Saint-Denis. Il se compose de MM. Dr J.-B. Richard, président; Donat Duchrocher, maire du village, et Lévis Phaneuf, maire de la paroisse, vice-présidents; Alphonse Meunier, notaire, secrétaire; MM. J.-Oscar Vézina, Emile Jalbert, Henri Phaneuf, Louis Desrosiers, Alphonse-H. Bousquet, Hermann Phaneuf, Richard Meunier, L.-Napoléon Huard, Armis Gaudette, directeurs. Appel est fait à tous de contribuer au succès des fêtes en mémoire du fait d'armes de nos aïeux.

M. EUGENE ARPIN EST DECEDE A L'AGE DE 59 ANS, A MONTREAL

Le défunt était l'oncle de Mme, (Dr) Ernest Daigle et de M. Raoul Gaudet, de cette ville. — Il laisse trois fils et cinq filles.

M. Eugène Arpin, sequestre officiel, ancien maire de la paroisse de Saint-Ours-sur-Richelieu et ancien préfet du comté, est décédé mardi matin à Montréal, à l'Hôtel-Dieu. Le défunt, qui était âgé de 59 ans, était l'oncle maternel de Mme, (Dr) Ernest Daigle et de M. Raoul Gaudet, de Saint-Hyacinthe. Il était cultivateur et s'était intéressé toujours à l'activité civique et agricole de notre région. Outre son épouse, née Aline Morin, il laisse trois fils, MM. Charles, Fernand et Roger Arpin, tous de St-Ours; cinq filles, Mmes Léo Daoust (Annette); Alexis Leduc (Claire); Régis Arpin (Fleurette), toutes trois de Saint-Victoire; Soeur Marie-Onésime, (Armande), et Mlle Diane Arpin, garde-malade, de Saint-Ours; sept frères, M. l'abbé Clément Arpin, curé de l'Annonciation; M. l'abbé Ulric Arpin, curé de Frederickhouse, Ontario; MM. Arthur et Hector Arpin, de Saint-Ours; M. Charles Arpin, marchand, MM. Albert et Armand Arpin, tous trois de Sorel; trois sœurs, Mme veuve Pierre Mathieu, (Eugénie), Soeur Marie-Clémentine (Amanda) et Mlle Diane Arpin.

Les funérailles ont eu lieu hier à Saint-Ours.

PAGE FÉMININE

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Chère Tante, vous serait-il possible de me dire lequel des deux collègues Rigaud et Sainte-Marie est le plus ancien. Je crois que c'est celui de Rigaud. Un ancien élève.

Réponse: Vous avez raison, mais peu s'en fallait que vous n'ayiez tort! Le collège de Rigaud fut fondé en 1850 et le collège Sainte-Marie en 1851.

Question: J'ai eu une discussion avec mon frère qui m'affirme que la définition de "skunk" n'est pas bête puante. A-t-il raison, Tante Odile? Il ne peut même pas me dire quel est ce nom. Le savez-vous, vous? — Marguerite.

Réponse: Oui, Marguerite, le nom scientifique de la bête puante est *mouffette*.

Question: Pourriez-vous me donner la quantité requise pour faire du bon thé et du bon café. Jeune ménagère.

Réponse: Personnellement, je bois mon café et mon thé à forte dose. Je prends trois cuillerées à table de café par tasse et deux cuillerées à table de thé par tasse.

A ma correspondante qui demandait où se procurer *Les Epreuves d'un orphelin*, par Charles A. Gauvreau, voulez-vous vous adresser à Mlle Gabrielle Guerette, St-Louis du Ha! Ha! comté Témiscouata P.Q., qui m'écrit qu'elle a conservé le feuillet du St-Laurent et vous rendrait service avec plaisir. Elle vous dira elle-même le coût de la transaction, si c'est à elle.

Question: Tante Odile, j'ai une drôle de question à vous poser. J'ai besoin d'un renseignement pour un correspondant auquel je tiens beaucoup. Voulez-vous me dire la latitude et la longitude de la province d'Ontario? Merci mille fois.

Réponse: La province d'Ontario est comprise entre le 74e et le 95e long. O. de Greenwich et entre le 42e et le 56e lat. N.

Question: Voulez-vous me dire avec quel liquide je puis effacer une tache d'encre s'il vous plaît? J'ai taché mon manteau blanc.

Réponse: Oh! pauvre vous! On efface les taches d'encre avec du lait cru de la feuille d'oseille, des tomates mûres, ou des fraises (!) ou du jus de citron.

Question: Comment peut-on nettoyer les brosses à cheveux? Je suis propre.

Réponse: Pour nettoyer vos brosses à cheveux vous pouvez les frotter avec du son ou les

laisser tremper 20 minutes dans un bol d'eau dans lequel vous aurez versé un peu d'ammoniaque en liquide.

Question: Chère Tante Odile, je suis grosse. J'ai 20 ans et je mesure cinq pieds et quatre pouces et je pèse de cent-cinquante à cent-soixante livres. Suis-je mieux de porter un manteau ample ou ajusté? Yvette.

Réponse: Ample. Votre poids normal devrait être de cent vingt-cinq livres. Bienvenue encore.

Question: Est-ce poli de remercier des invités, des parents, des amis, monsieur le curé, M. le vicaire de leur visite à leur départ? Je suis en peine. Que dois-je faire?

Réponse: Vous ne les remerciez pas de leur visite mais vous leur dites: "Votre visite m'a comblée, ou bien fait plaisir, ou m'a réjoui". "Je vous attends encore n'est-ce pas"? Ou autres phrases du même genre.

Question: Chère Tante Odile, je dois me marier le 10 juillet et j'ai le dessein de m'habiller et de blanc: robe, manteau et chapeau roses. Seulement, pour le voyage de noces, pourrai-je garder le manteau rose? Et s'il pleut le matin des noces, pourrai-je m'habiller quand même en rose? Marie Bella.

Réponse: Etant blonde, vous serez jolie en rose mais le blanc ne contrastera pas assez avec vos cheveux blonds et votre toilette rose. Remplacez le blanc par une teinte plus chaude: bleu-pâle, bleu royal ou brun. A votre place, je choisirais le brun. Cette teinte donnerait une note plus vive à votre costume de voyage. Vous pouvez garder votre manteau rose les jours de pluie et pendant le voyage. L'unique inconvénient, c'est que vous salirez le manteau le premier jour du voyage et vous risquez de porter une toilette défraîchie le reste du temps.

Question: Chère Tante Odile, l'an dernier, j'avais un manteau de flanelle blanche, de forme ample qui a rapetissé lorsque je l'ai lavé à la main. Il est encore sale. Pourriez-vous me dire si je serais mieux de le teindre ou de le laver encore? Connaissez-vous d'autres façons de le nettoyer? S'il devient trop petit, suis-je mieux de le faire ajuster? Je suis une brune aux yeux noirs et aux cheveux bruns. De quelle teinte pourrais-je le teindre? Gabrielle.

Réponse: Le blanc se porte encore beaucoup cette année. Cette teinte vous va bien, mademoiselle, comme brune, mais

si vous préférez la couleur, essayez le nouveau vert chartreux ou vert-bleu ou encore un jaune citron ou un jaune-vert ou un rose saumon, ou le rose coration (vieux rose). Il m'est difficile de vous donner une réponse pour l'ajustement. Il me faudrait voir le manteau. Certains vêtements amples ne peuvent s'ajuster élégamment. Pourquoi n'essayez-vous pas de laver votre manteau dans un ou deux gallons de gasoline? Ensuite laissez-le sécher deux ou trois jours sur la corde à linge. Il serait préférable de le faire nettoyer par une maison experte qui fait spécialité du nettoyage des manteaux de flanelle. Toutes ces maisons ont un service postal.

Question: Je dois faire teindre un vêtement. Suis-je mieux de rapetisser ce vêtement avant de le faire teindre ou après? Suzanne.

Réponse: Après l'avoir fait teindre ou l'avoir lavé.

Tante ODILE

Ecrivez à Tante Odile pour lui demander le conseil dont vous avez besoin. Elle vous répondra gratuitement.

UPTON

A l'occasion du grand congrès annuel des Amicales Féminines, quelques religieuses, dames et jeunes filles, toutes membres de notre Amicale paroissiale, se sont rendues à Saint-Hyacinthe le 8 juin dernier, afin de prendre part à cette très intéressante réunion. Nommons: R. Sr Marie Aimée de l'Eucharistie supérieure du couvent de la Présentation, Sr Laurence-Marie, Mme Marc McDuff, présidente de l'Amicale, Mme Joseph Longpré, mère de M. l'abbé Anselme Longpré, aumônier diocésain des Amicales féminines, Mlles Rita Pinsonneault, Aline Côté, Jeannette Beaudry, M. R. Pinsonneault, Rachel Garthier et Dolores Brunelle, Elizabeth Longpré.

—M. et Mme Cléophas Lemay de Shawinigan Falls rendaient visite la semaine dernière à chez M. Eddy McDuff.

—M. et Mme Jean Marin Langelier et leurs enfants, de Sutton chez M. Victor Guertin.

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

STE-ROSALIE

Ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Mme Grégoire Chabot née Parmélie Morin, âgée de 75 ans. Les porteurs étaient MM. Philias Laperle, Etienne Côté, Ferdinand Corbeil, Joseph Biloëau, Hyacinthe Vertefeuille, Wilfrid Guertin.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.B. Archambault de Ste-Rosalie. Le service fut chanté par M. Julien Gendron comme diacre et sous-diacre des abbés F. Xavier Côté et Hector Bernard, tous deux du Séminaire de Saint-Hyacinthe. La quête fut faite par Mme H. Lussier, Mme Hector Ledoux.

Elle laisse pour déplorer sa perte son époux M. Grégoire Chabot; une soeur, Mme Dubreuil; 3 demi-soeurs Mme Joseph Paulhus, Mme Octave Beauchamp, Alphonse Joubert; trois frères, MM. Joseph Morin

Toussaint Morin et Pierre Morin.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

—A M. et Mme Paul Girard est né un fils baptisé Joseph-Hector-Claude-Gérard. Par et par. M. et Mme Hector Girard porteuse Mlle Françoise Girard tante de l'enfant.

—Vendredi le 4 juin a eu lieu la première communion solennelle des enfants de la paroisse, 18 filles et 11 garçons.

Docteur JULES MORIN

Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge, Examen de la Vue.
167, RUE GIRAUD TEL. 260
SAINT-HYACINTHE

VIANDES FUMÉES



deHOVEY

Les SAUCISSES de H O V E Y

Un Régal pour la Famille!

Simplement délicieuses, parce que faites 100 pour cent de porc frais pur! Lequel provient lui-même des Cantons de l'Est, nourris au lait — saucisses comme Hovey en fabrique depuis 1890. Insistez pour avoir la marque Hovey Chez Votre Marchand Hovey Packing Co. Ltd. Sherbrooke, P. Q.

PETITE ANNONCE

A VENDRE.— Vieux jouaux à vendre à 1c la lb. S'ad. au Courrier.

De \$5.00 à \$12.00 Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

A VENDRE.— 2 terrains nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier. S'ad. à H. Létourneau, 265, rue Cascades.

A VENDRE.— Machine à coudre Singer légèrement usagée ainsi que poêle fournaise à vendre bon marché. S'adresser à 67, rue Laframboise.

A LOUER.— Entrepôt, 64 rue Saint-Pierre. S'adresser par téléphone à 341-J.

VOUS TROUVEREZ belle chambre et bonne pension chez Mme F. Provost, 42A rue Bourdages, Tél. 587J.

NOUVEAU SERVICE d'autobus et taxi, à l'heure, à la journée ou au mille, opéré par M. François Ledoux, 68 1/2, rue St-Pascal, Tél. 1089J; domicile, 59, rue St-Antoine, Tél. No 1019J.

COUTURIERE demande travail à domicile. S'ad. à 118 rue S.-Antoine, Tél. 738.

Prix des oeufs plus cher. — Prix de la nourriture et des poulets moins élevés.

N'attendez pas plus pour envoyer votre commande de poulets, et soyez sûrs, en achetant, d'acheter ce qu'il y a de mieux. Vous pouvez acheter maintenant les poulets Twedde, provenant d'accouplement spécial. Il vous en coûte seulement le prix d'un oeuf de plus que pour les poulets ordinaires.

Catégorie A, un jour, Leghorns \$7.45, Barred Rocks, White Rocks, New Hampshire Reds, \$7.95.

Poulettes, Reds, Barred Rocks White Rocks \$11.40, Leghorns \$14.40; cochets, Leghorns, \$1.25, Reds, Barred Rocks, White Rocks, \$6.95; poulettes de 2 semaines, White Rocks, Barred Rocks, Red \$17.40; Leghorn \$20.40; poulettes de 3 semaines, Barred Rocks \$21.40.

Accouplement spécial, \$1.50 de plus par cent que prix ci-dessus. Obtenez nos prix pour poulets plus âgés, 8 à 20 semaines. Dépôt de 10 p.c. avec mommande, le solde C.O.D.

Twedde Chick Hatchery Limited, Bureau-chef à Fergus Ontario.

Défense d'avancer

Je, par la présente, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans une autorisation signée de ma main.

Octave Auclair

Saint-Hyacinthe, 9 juillet 1937

Tel. 775 Solr, 918
J. ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Canadas St-Hyacinthe

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION
Billets à prix réduits
Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux États-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN-QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR
ALLER—départ mercredi, 20 juin et jusqu'à 2:00 p.m. jeudi, 1er juillet, 1937.
RETOUR—départ jusqu'au dernier train vendredi, 2 juillet 1937.

(Heure solaire)
MINIMUM des PRIX REDUITS-25
Renseignements complets des agents du Pacifique Canadien

Pour les connaisseurs

THÉ "SALADA"

"Jobtrens de meilleurs produits et j'économise en achetant aux DOMINION STORES"

Les ménagères aiment à acheter aux Magasins Dominion parce qu'elles y trouvent des fruits, légumes et viandes de choix, toujours bien frais et présentés d'attrayante façon par des vendeurs courtois, dans un milieu d'une scrupuleuse propreté. Mais il y a encore une autre raison: elles savent qu'elles obtiennent leurs denrées aux plus bas prix possibles!

En s'approvisionnant dans nos magasins, les ménagères contribuent en outre à créer du travail et des revenus aux manufacturiers, cultivateurs, utilités publiques et propriétaires d'immeubles qui, à leur tour, bénéficient des achats que nous faisons nous-mêmes.

Les Magasins Dominion sont un actif précieux pour la province de Québec.

DOMINION STORES LIMITED

Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec
Achats des manufacturiers, \$9,209,426.17
Achats des cultivateurs, \$63,122.08 (11c de Montréal seulement)
Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23
Salaires - \$663,669.36
Loyers des magasins, \$182,203.86
Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,336.83

Achetez un FER A REPASSER ELECTRIQUE

valant \$2.25 pour **\$1.69** seulement, complet, avec raccord et fiche

C'est une vraie aubaine qui permet, moyennant la petite dépense de \$1.69, de repasser toute une journée sans être exténuée. Nous les avons commandés avant la hausse des prix, et vous en bénéficiez. Lorsque ce stock sera épuisé, il nous sera impossible de vendre un fer à repasser de cette qualité à un aussi bas prix. Aux prix du cours, ce fer coûterait au moins \$2.25. Il est solidement construit, léger et facile à manier. Achetez le vôtre dès aujourd'hui et économisez 56c.

Autres articles en vente spéciale actuellement

Une quantité limitée des fameux fers à repasser chromés SCP, avec appui et fiche. Une valeur de \$4.95 pour seulement **\$2.95**

GRATIS Un napperon et des ser-viettes de table décorés avec chaque fer à repasser automatique Westinghouse à lignes voyantes, à **\$8.95**

Complet avec raccord et fiche. Ce fer ouvre et ferme lui-même le courant pour maintenir la température exacte qu'il vous faut pour les différents tissus.

Facilitez votre travail ménager au moyen de l'électricité

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Cordiale invitation aux dames et demoiselles — au —

SALON DE COIFFURE LE PLUS MODERNE À SAINT-HYACINTHE

PERMANENTS DE TOUS GENRES avec ou sans électricité

Massage — Shampoing — Manicure
Traitements de beauté

AU PETIT PARIS
181, RUE CASCADES —: T61. 28

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avons les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice Duplessis
85e ANNEE No. 18

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier
VENDREDI 25 JUIN 1937

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, \$1.50 Etats-Unis, \$2.00
VENDREDI 25 JUIN 1937

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

DELECTATION MOROSE

Dans son interminable discours de Montréal, la semaine dernière, M. T.-D. Bouchard a repris son couplet sur l'emprunt provincial de \$51.000.000. Cet emprunt, a-t-il affirmé avec une assurance théâtrale, a coûté au-delà d'un demi-million de dollars. Il y a quelques mois, M. Bouchard fixait le coût total de l'emprunt à \$627.000. Serait-il donc devenu moins sûr de ses chiffres? Il est, en tout cas, resté fort effronté, car le Trésorier de la province, M. Fisher, s'est chargé l'hiver dernier de crever le ballon de baudruche que le député de Saint-Hyacinthe soufflait avec tant de complaisance. Dans son discours du budget, le Trésorier de la province a tout simplement accusé M. Bouchard de mensonge, et il lui a mis le nez dans son mensonge. L'emprunt de \$51.000.000, a-t-il précisé, s'est négocié au taux de 0.70 par \$100, coûtant à la province la somme exacte de \$357.000. Le chiffre n'est pas négligeable, mais il ne se compare en rien avec celui donné par M. Bouchard. Au-delà d'un demi-million, vient de répéter le chef parlementaire de l'Opposition! Quand c'est à peine le tiers d'un million qu'il faudrait dire. M. Bouchard prend à mentir un plaisir qui touche à la délectation morose. C'est vrai qu'il en reste toujours quelque chose, comme disait Voltaire, grand ennemi de l'Eglise et père spirituel de la Révolution française.

UN OUBLI

Toujours dans le même discours, M. Bouchard a traité abondamment de l'enquête sur les Comptes publics, qui a permis les révélations que l'on sait sur le régime Taschereau, dont fut M. Bouchard. Celui-ci trouve aujourd'hui que l'enquête a été une farce macabre, qui a fait plus de tort au beau renom des Canadiens français qu'aucun fait déplorable de notre histoire. Nous ne reviendrons pas sur mille et un détails d'administration fautive à Québec, sous l'ancien régime. Nos lecteurs sont déjà au courant, autant que M. Bouchard, et ils n'ont pas les mêmes raisons que lui de trouver que l'enquête était inutile, inopportune, préjudiciable au beau renom de la province et de ses habitants. Il est à noter que M. Bouchard, au cours de ses remarques à Montréal, a ignoré totalement l'affaire des valises de l'Imprimerie Yamaska, de Saint-Hyacinthe. Il n'y a pas de doute que ses auditeurs, même les libéraux les plus ardents, auraient été heureux de connaître son opinion désintéressée, si l'on peut dire, sur les transactions de l'Imprimerie avec les bureaux du président de l'Assemblée législative de Québec, du temps que M. Bouchard était président de la dite Assemblée législative.

LE GOUVERNEMENT PAYE

Le ministère provincial des Travaux publics vient de faire savoir que le gouvernement paiera une part considérable du coût de construction du nouveau pont sur la rivière La Barbe, dans la paroisse de Saint-Damase. Non seulement, le gouvernement manifeste son intention de payer, mais il adressera son chèque au secrétaire de la municipalité d'ici quelques jours. Voilà qui diffère considérablement des méthodes de l'ancien régime, qui retardait habituellement le paiement de ses octrois, gratifications, etc., jusqu'à l'approche d'élections provinciales, complémentaires ou générales, dans le dessein non avoué mais évident d'exercer une influence de la dernière heure sur l'électorat. On sait que, dans les diverses paroisses de notre région, des questions d'octroi traînent ainsi pendant des années, et qu'à la veille d'élections le député de Saint-Hyacinthe, accompagné de satellites, se promenait dans le comté en distribuant des chèques des différents ministères provinciaux. Malgré tout ce que peut dire du gouvernement d'Union nationale M. Bouchard, les contribuables de son comté doivent admettre que la nouvelle administration de Québec paye beaucoup mieux que l'ancienne, quand elle s'est engagée à payer. Un détail de ce genre est fort important dans nos paroisses rurales, où l'argent ne regorge guère.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, semble gagner d'année en année de la popularité, dans tous les milieux. Jadis, elle n'était pas même l'occasion d'un congé légal. Jadis, on ne la célébrait que spasmodiquement. Jadis, de nombreux Canadiens français l'ignoraient plus que les jours de fête légale anglais, qui ont leur raison d'être, mais disent peu de chose au cœur des Canadiens de langue française. Aujourd'hui, les choses sont changées, et ce pour le mieux. La manifestation dont ont été témoins jeudi, par exemple, les citoyens de Saint-Hyacinthe, en dit long sur l'intérêt que suscite la fête nationale mieux connue et mieux comprise. L'initiative de la célébration locale revient à la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, que l'on ne saurait trop louer, aussi bien dans la personne de son président, l'échevin Victor Sylvestre, que dans celle des autres dignitaires. A signaler aussi que la Société a trouvé dans la fête nationale une occasion excellente de collaborer avec S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe, dans l'observance du dimanche chrétien. A la condition qu'il ne s'organise pas de courses de chevaux à Saint-Hyacinthe, le dimanche, elle a donné son concours aux promoteurs pour que des courses eussent

LETRE DE QUÉBEC

LE GOUVERNEMENT COMMENCE L'INVENTAIRE DES RESSOURCES PROVINCIALES.— POUR PROMOUVOIR UN MEILLEUR ENSEIGNEMENT AGRICOLE.— CONFERENCE INTERPROVINCIALE, INTERESSANT L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER.— L'HON. MAURICE DUPLESSIS ET NOS LOIS FRANÇAISES.— LES CAMIONS-AUTOMOBILES ET LE RESPECT DU DIMANCHE.— MORT DE L'HON. HONORE MERCIER.— CHOSES ET AUTRES.

Il y a maintenant près d'un mois que la session a pris fin. Au Parlement, tout le monde est au travail. Les ministres qui avaient dû s'absenter sont revenus à Québec. L'hon. Maurice Duplessis n'a plus quitté son bureau, depuis les quelques jours de congé qu'il a pris pour se reposer du travail de la session. Les membres du cabinet se réunissent souvent. Comme le Premier Ministre l'a expliqué dans une entrevue, le gouvernement a beaucoup à faire, pour mettre en application les lois adoptées durant la dernière session. Plusieurs de ces lois sont déjà en application, surtout celles qui concernent l'agriculture, la colonisation, le travail, l'industrie et le commerce, en un mot les plus pressantes.

Un inventaire national

Au cours de la session, les Chambres ont adopté une loi autorisant un inventaire complet des ressources naturelles de la province. L'hon. M. Joseph Bilodeau a nommé la semaine dernière les spécialistes qui entreprendront cette enquête. Ceux-ci sont à l'oeuvre depuis lundi.

On a formé quatre équipes, qui travailleront sous la direction de M. Esdras Minville, technicien du département du commerce et de l'industrie. Ces équipes sont composées de professeurs venant des grandes écoles de la province: Hautes Etudes Commerciales, Ecole Polytechnique, Ecole d'Agriculture d'Oka et de Sainte-Anne de la Pocatière, Ecole de Chimie.

Cette année, l'enquête se fera dans la Gaspésie. Les équipes se sont divisées les comtés suivants: Bonaventure, Matane, Matapédia, Gaspé-Sud et Gaspé-Nord. Les recherches porteront sur la situation économique en général, et plus spécialement sur les richesses minières, l'industrie, le commerce, la colonisation, la pêche, l'agriculture. On fera en même temps des études sur les terrains, le sol; en un mot on obtiendra tous les renseignements utiles.

C'est là un travail qui durera quatre ans. Mais cet inventaire est destiné à rendre d'immenses services à la population de notre province, surtout pour l'établissement des jeunes.

L'enseignement agricole

Poursuivant son programme d'enseignement agricole, l'hon. M. Bona Dussault a convoqué, la semaine dernière, une réunion des chefs de ce service, que dirige M. Jean-Charles Magnan. Il a été décidé d'accorder des bourses pour les études agricoles et des récompenses aux cercles de jeunes agriculteurs qui organiseront des concours. Il est question de construire un pavillon spécial, à l'Exposition Provinciale, pour ces jeunes agriculteurs. Voici comment l'Action catholique annonçait cette nouvelle:

"Il nous fait plaisir de communiquer au public que l'oeuvre de l'éducation agricole de notre population rurale connaîtra bientôt un nouvel essor et se poursuivra avec plus d'ardeur et de succès que jamais. Le moment paraît d'ailleurs très propice, car avec la hausse, si légère soit-elle, sur les marchés, des produits domestiques, et de l'aide efficace que le gouvernement veut bien mettre à la disposition des cultivateurs, il semble bien que ces derniers reprennent un nouvel intérêt à la pratique de leur profession et paraissent désireux de la mieux connaître pour en retirer le plus de bénéfices possibles."

Importante conférence

L'hon. M. Duplessis, qui remplit par intérim les fonctions de ministre des terres et forêts, vient d'annoncer la tenue d'une importante conférence interprovinciale pour l'industrie de la pulpe et du papier. Cette conférence devrait donner des résultats avantageux, non seulement pour le commerce de la pulpe, mais aussi pour le sort des bucherons. Le gouvernement provincial a déjà passé des lois et des règlements pour protéger les travailleurs de la forêt. Mais il arrive que ses efforts ne soient pas couronnés, à cause de la compétition des autres provinces. Au cours de cette conférence, on tentera de s'entendre pour protéger les bucherons de la province de Québec sans que notre commerce en souffre. Les autres gouvernements ont déjà donné des preuves de bonne volonté.

Nos lois françaises

Le Premier Ministre a fait une importante déclaration, à Montréal, au sujet d'une loi nationale qui a été vivement critiquée dans certains milieux anglo-saxons. Cette loi dit ceci: dans l'interprétation des statuts de la province, lorsqu'il y a divergence ou nuance entre le texte français et le texte anglais, c'est la version française qui aura priorité. Ce prin-

cipe est légitime. En effet, les lois de notre province sont conçues, rédigées et étudiées en français; lorsqu'on veut connaître l'intention du législateur, il est donc juste de prendre le texte dans sa propre langue. Mais il y a des Anglais qui ne veulent pas admettre cela. Le Premier Ministre les a traités de fanatiques. Il a mis de nouveau les points sur les "i" et après avoir expliqué la loi, il a déclaré:

"Il y a un principe de droit qui dit que dans l'application de la loi il faut chercher non seulement la lettre, mais l'esprit de la loi. Il est évident qu'il n'est pas facile de trouver l'intention de la loi, sinon en étudiant le texte tel qu'il a été présenté et étudié par le législateur lui-même."

Cette loi a reçu l'approbation de toutes les sociétés nationales et patriotiques, de même que celle de tous les journaux canadiens-français. Tous ont reconnu que c'était un beau geste, à la veille du congrès de la langue française.

Les ouvriers en forêts

Ce sont quelques-uns des plus grandes compagnies de bois de la province qui ont été les premières à appliquer la loi des salaires raisonnables adoptée durant la dernière session. Quatre compagnies: La Consolidated Paper, la Price Brothers, l'Anglo Pulp et la Lake St-John Power, viennent de consentir à former un comité paritaire, composé d'employeurs et d'employés, pour améliorer les salaires de ces derniers.

Cette augmentation de salaires, dont bénéficieront 5.600 ouvriers, sera en vigueur dès le premier juillet. Les nouvelles échelles de salaires ont été soumises au ministre du travail, l'hon. M. William Tremblay, qui évalue à \$1,150,000 l'augmentation de salaires qui sera versé d'ici le mois de janvier.

Pensions de vieillesse

A la fin de juin, toutes les demandes pour pensions de vieillesse auront été accordées. Le nombre de ces demandes est actuellement de 38.000 et il sera de 40.000 à la fin du mois, lorsque les chèques partiront.

Aide aux étudiants

Le département de l'agriculture a pu employer, cet été, plusieurs étudiants en agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, de l'Institut d'Oka et du Collège MacDonald. Ces étudiants agiront comme aides temporaires, auprès des techniciens du département. Ils pourront ainsi prendre une expérience appréciable et gagner un peu d'argent.

Travaux de voirie

On a commencé, ces semaines-ci, l'application du vaste programme de travaux de voirie préparé par l'hon. M. J.-F. Leduc. Dans une déclaration aux journaux, le ministre a expliqué qu'il veut entreprendre de nouvelles routes et en même temps réparer celles qui ont besoin de l'être. Les routes seront recouvertes d'un tapis bitumineux qui les rendra plus confortables et moins poussiéreuses. Ces travaux procureront de l'emploi à un grand nombre de journaliers.

Le respect du dimanche

Le procureur général vient de donner ordre de cesser le transport par camions le dimanche. A bien des endroits, on partait avec des charges le samedi soir et on traversait les villages avec des camions chargés durant la messe. D'autres fois, on partait le dimanche durant la soirée. Outre que cela constitue un danger, étant donné que le dimanche, les routes sont encombrées de voitures de promenade, c'était une violation du précepte — appuyé, dans notre province, par une loi — qui défend le travail le dimanche. Des ordres sévères ont été donnés pour que cette ordonnance soit respectée.

L'élevage des renards

Jusqu'ici, l'élevage des renards relevait du commerce de la chasse et de la pêche. A l'avenir, cette industrie, à cause de son importance sans cesse grandissante, relèvera du département de l'agriculture.

Ces jours-ci, l'hon. M. Onésime Gagnon a rappelé qu'il est défendu de vendre des poissons réservés pour la pêche sportive, tels que l'achigan, le maskinongé, l'ouanachiche et la truite mouchetée. En effet, si on permet la vente de ces poissons, les lacs et rivières se dépeupleront, et notre province perdrait ainsi un de ses principaux attraits touristiques.

Prix d'Europe

L'hon. Secrétaire Provincial a annoncé en fin de semaine que le Prix d'Europe a été accordé à M. Charles-Auguste Savaria, pianiste, de Montréal, fils de M. Elie Savaria, organiste à l'église de l'Assomption. Ce prix donne droit à un voyage d'études de deux ans en Europe, aux frais du gouvernement provincial. Il est accordé à la suite d'un concours organisé par l'Académie de Musique.

Le monde ouvrier

Au lendemain de la dépression économique.— Grèves qui éclatent avec la reprise générale des affaires.— Les droits des ouvriers et ceux des employeurs.— Ce que reçurent les ouvriers canadiens, pendant la crise.— Coopération nécessaire entre employeurs et employés.

Il y a du mécontentement et de l'incertitude, de l'effervescence, dans le monde ouvrier. Les grèves éclatent à tout propos, suivies souvent de désordres, de menaces, d'attentats à la propriété. Nos petites villes de Québec ne sont pas indemnes. Ce fut Sherbrooke, Sorel, c'était hier Saint-Hyacinthe, et l'on nous dit qu'une grève peut se déclarer d'un jour à l'autre, à Drummondville. Il n'est pas toujours facile de faire la juste part des choses, de déterminer qui, des employeurs ou des employés, ont tort ou raison. Chose certaine, les esprits sont inquiets. Le fait est d'autant plus dangereux que l'idée communiste s'infiltré dans de nombreux milieux, à l'insu même et avec la complaisance de ceux qui en peuvent être les premières victimes. A Saint-Hyacinthe, la dernière grève s'est réglée à l'amiable, le patron et l'ouvrier y mettant chacun du sien. C'est encore la meilleure façon de résoudre une difficulté. On s'est entendu sur une convention de travail, qui sera en vigueur jusqu'au 1er mai 1938. Les négociations se sont faites entre le gérant de la "Consolidated Silk Mills Limited" et les représentants du Syndicat Catholique National du Textile, avec médiation d'un envoyé du gouvernement provincial. Souhaitons que tout soit désormais pour le mieux.

C'est un fait que les troubles ouvriers se manifestent plutôt à la suite d'une dépression économique que pendant, au moment où s'accuse une reprise des affaires. En d'autres termes nombre d'ouvriers, qui ont souffert pendant une période de chômage, sont portés à exiger de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés, dès qu'ils ont trouvé un emploi. Ils obéissent à cette loi générale qui veut que chacun essaie d'améliorer sa situation individuelle, pour assurer aux siens un plus grand bien-être. Les travailleurs veulent leur part de la prospérité qui revient et personne ne peut les en blâmer. Leur désir est légitime. Ils ne doivent pas oublier cependant que les chefs d'industrie ont fait des prouesses d'équilibre et des sacrifices extraordinaires, pendant les jours difficiles, pour leur assurer le pain quotidien. Tous n'y ont pas réussi, malheureusement, mais la valeur de l'effort ne doit être nulle part sous-estimée. En de nombreux milieux, les ouvriers ont touché le plus clair du revenu des industries où ils étaient employés, et le patron dut se contenter, dans son bilan, de déficits considérables, que seuls les bénéfices économisés antérieurement permirent d'envisager. Voilà un aspect de la situation économique que personne ne devrait méconnaître.

Ceci est tellement vrai qu'au Canada, de 1926 à 1935, les ouvriers ont touché, malgré des conditions extrêmement précaires, 21 pour cent du coût de production des produits ouvrés. Les matières premières comptèrent pour 50 pour cent, ce qui veut dire que moins de 30 pour cent restait pour toutes les autres dépenses d'administration, taxes, dépréciation, dividendes quand il y en avait, frais généraux, etc.. L'année la plus difficile fut celle de 1929, alors que la part des ouvriers tomba à 20 pour cent. Elle remonta à 21 l'année suivante, atteignant 23 1/2 pour cent en 1931 et 1932, un peu plus de 22 pour cent en 1933. Ceci établit que dans l'ensemble, même pendant les années les plus dures de la dépression, l'ouvrier obtint sa forte part de la valeur de la production ouvrière chez nous. Aujourd'hui que les choses vont se stabilisant davantage, les ouvriers se devraient de coopérer dans la mesure du possible avec les employeurs, ayant en vue le bien de tous. Comme l'a souligné récemment le président de l'"Association des Manufacturiers Canadiens", les employeurs ont intérêt à payer des salaires aussi élevés que possible, mais les demandes des ouvriers se doivent, d'autre part, d'être raisonnables. Aucune exagération, dans un sens comme dans l'autre, ne saurait produire de bons effets.

Harry BERNARD

MISE AU POINT

Nous tenons à donner certaines explications au sujet d'une nouvelle parue dans notre journal, en date du 28 mai dernier. Cette nouvelle annonçait le mariage, à San Francisco, de M. Gérard Lavallée, autrefois de notre ville, à Mlle Frances Sprague. M. Lavallée nous écrit de New York, où il demeure, pour nier absolument la nouvelle en question, rappelant qu'il est marié depuis 1933, et que la nouvelle publiée par nous,

évidemment communiquée par Mlle Frances Sprague, est fautive et mensongère. Mlle Sprague, ajoute notre correspondant, a d'ailleurs été sommée de comparaître en Cour du Magistrat, à New York, en date du 8 juin 1937, et elle a été condamnée à l'amende. Pour ce qui concerne le Courrier de Saint-Hyacinthe, sa bonne foi a été surprise dans toute cette affaire, et il regrette d'avoir pu induire ses lecteurs en erreur. Il remercie M. Lavallée de lui avoir fourni les renseignements permettant de rétablir les faits.

NOTES LOCALES

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Barré, à l'occasion du décès de Mme Henri Barré:

Fleurs: MM. Paul Laframboise et Henri Richer, W. Daoust, Lachine.

Offrandes de messes: MM. Henri Barré, Emile Barré, M. et Mme Arthur Brodeur, Mlle Eva Brodeur, famille S. Duval, Mlle M. Louise Lessard, famille Edmond Bernier, famille A. Choquette, M. et Mme Irénée Choquette, le personnel du magasin Beatty, les employés du Clairon, M. Gaston Bachand, famille Joseph Brassard, Mlle Anne-Marie Gladu, Victor Sylvestre, Congrégation des Dames de Ste-Anne, Fraternité du Tiers ordre de St-François, M. et Mme I. Joubert, de Winooski Vt.,

Oeuvre du Noviciat: M. et Mme Adrien Hébert, M. et Mme H.A. L'Abbé, J.E. Chagnon, L.P. Gaucher, Hector Brady, Omer Brady, Kosaire Bérard, Frs Jetté, Jean-Louis Charron, Beauregard et Frère, M. et Mme Antonio Vincelette, M. et Mme Ernest St-Onge, famille Joseph Bienvenue, Mlle Maria Langelier, Mlle Clara Dufresne, Mlles Oliva et Claire Goyette.

Bouquets spirituels: Huguette, Madeleine et Jean-Claude Barré, M. et Mme Charles Benoit, M. et Mme J. Alfred Brodeur, les élèves de 5e année de l'Académie Prince.

Sympathie: M. et Mme C. E. Annotte, M. et Mme O. Auclair, famille Nap. Allard,

Léo Arcand, famille O. Avaré, M. et Mme Oliva Bouthillier, famille W. Bélenky, famille A. Brousseau, famille L.J. Bertrand, famille O. Courtemanche, MM. R.R. Blanchard, famille Magloire Brodeur, Montréal, famille Alfred Bouthillier, Maurice Benoit, Dr Maurice J. Bernier, D.C., Omer Bernier, Emile Bouchard, René Blanchard, Gaston Bélanger, Ida Boucher, Mme Ludger Baril, Mme J.A. Boisvert, Henri Bonnin, Beloeil, Mlle Eva Benoit, Mme Armand Cadorette, Mme J.S. Raymond, Mme Adrien Benoit, Samuel Bourgeois, famille Aimé Zernier, M. et Mme Auray Brodeur, M. et Mme O. Benoit, M. et Mme Ovilus Brodeur, M. et Mme J. Bazinet, Mlles Bourbeau, Roger Brodeur, M. et Mme Henri-Paul Bernier, M. et Mme Wilfrid Bernard, M. et Mme Roméo Bernard, M. et Mme Joseph Brodeur, M. et Mme Paul Beauregard, M. et Mme Mandus Bienvenue, Dr et Mme H. Breton, M. et Mme Georges E. Bernier, M. et Mme Victor Bachand, M. et Mme Raymond Bourbeau, famille Aimé Chabot, famille Valmore Chapat, Armand Côté, F.A. Cabana, Mlle A. Chenette, Anna Courtemanche, M. Léon E. Cordeau, Mlle Berthe Cabana, Jacques Campbell, Léo Charbonneau, Mlles Louise, Cécile, Edmée Cabana, Mme C. Harvey, Mlles Eva et Yvette Côté, M. et Mme Jean Chicoine, M. et Mme Léopold Champagne, M. et Mme J.N. Chabot, M. et Mme H.O. Cadorette, M. et Mme Stanislas Côté, M. et Mme Wilfrid Dupont, M. et Mme Paulette Daudelin, M. René

Desjardins, Mlle Marie Thérèse Ducharme, M. Raymond Désauvels, Mlle D. Dansereau, Mlle Yvonne Daigle, Mlle Désautels, Mlle Thérèse Désautels, Joseph Darveau, Mlle Dupré, Marieville, famille F. Daoust, M. et Mme Wilfrid Dery, la maison J.D. Desrosiers, M. et Mme Emile Demers, M. et Mme Bernard Ducharme, M. et Mme Albert Chevalier, famille Wm. D'Anjou, famille Arthur Denault, Mlle Rita Dérôme, M. Honoré Fournier, famille Eugène Fournier, Drummondville, M. et Mme Arthur Flibotte, famille J.E. Fournier, M. et Mme Arthur Ferron, M. et Mme Clément Fournier, M. et Mme Emile Gendron, M. et Mme Narcisse Godbout, famille Osiat Guertin, famille Rodolphe Grisé, famille J.A. Geoffrion, Mme A. Guillette, Mlle Aline Girouard, M. et Mme Arthur Gosselin, M. et Mme Ernest Guilmaine, MM. et Mmes Nap. Gobeil, Edéas Gendron, Adrien Gladu, Alp. Grégoire, A. Genidron, J.E. Hallé Aug. Halley, famille Georges Hébert, Jean Hébert, Emmanuel Halley, Mlles Hélène Marie, J. Hurteau, Montréal, M. et Mme Jean Jeannotte, famille Amédée Juneau, Mme Antoine Jarest, M. Aldé Lord, M. et Mme R. Lassonde, famille Jérémie Lussier, Lucien Lagassé, famille J. A. Lagassé, Benoit Lafortune, M. et Mme Adrien Lassonde, M. et Mme M. Lazard, M. et Mme Albert Lord, Maurice Lemoine, J. Armand Lussier et ses employés, Mlle A.R. Langevin, Mlle Marie Anna Landelle, M. Arthur Lamothe, M. et Mme Eugène Laflamme, M. et Mme Joachim Leclerc, M. et Mme J. B. Létourneau, M. et Mme R. Martel, M. et Mme J. Millette, famille H. Mongeau, famille J. Mathieu, famille J.H. Ménard, famille Cléophas Maynard, M. et Mme Lucien Marchesseault, Mme R. Monette, M. et Mlle Nadeau, M. et Mme R.P. Nadeau, Léo Paul Ouimet, M. et Mme R.O. Picard, famille E. Pion, famille Albert Poitras, Mlle Lucia Péloquin, G.M.E. M. et Mme M. Deslauriers, Librairie J.A. Pony Ltd., la Société Philharmonique, St-Hyacinthe, Mme J.B. Picard, famille Wilfrid Pelletier, famille Conrad Quintal, Albert Raymond, Narcisse Raymond, Gustave Raymond, J.C. Raymond, Mlles Clémentine et Marie Rivet, Mlle Angélique Robert, M. et Mme Adrien Ringuet, M. et Mme H. Robidoux, M. et Mme Wilfrid Robert, M. et Mme J. B. Ravenelle, C.A. Rousseau, Mme A. Richard, Mlle E. Richard, Mme Edmond Robert, Mlle Rosa Robert, M. et Mme Edmond St-Onge, famille J.A. Saucier, Mme Rose Sénécal et sa famille, famille Henri St-Onge, Mme Charles St-Onge, M. et Mme Henri St-Onge, M. Elie Sénécal, Mme Armand Séguin, Claire Séguin, M. et Mme A. Séguin, Mme Jos. Trempe, famille Jacques Turcotte, Mme D. Turner, J.A. Trudeau, Mme Alexandre Tanguay, Mme Z. Vincent.

ASSISES CRIMINELLES

Le terme des assises criminelles pour le district de Saint-Hyacinthe s'est ouvert samedi, 19 juin. Il était sous la présidence de l'hon. juge Alfred Duranleau, juge de la Cour Supérieure. Il y a dix-huit causes inscrites sur le rôle, trois des accusés ayant opté pour un procès expéditif: Napoléon Birtz, de Saint-Simon de Bagot, accusé d'agression; Léonidas Millier, accusé de vol de cheval; et Harry Kula, de Montréal, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

Voici la liste des causes qui seront entendues: le Roi vs Arsène Morin, accusé de voies de fait, 22 juin; Philippe Paradis, de Saint-Hyacinthe, accusé d'avoir causé des lésions corporelles graves dans un accident d'auto, 23 juin; Paul-Emile Lussier, accusé de vol, 25 juin; Noël Paradis, de Saint-Hyacinthe, accusé d'avoir induit ou tenté d'induire des filles à la prostitution, 30 juin; Roland Boucher, de Saint-Hyacinthe, même offense, 5 juillet; Alfred Meunier dit Lapierre, accusé de voies de fait, 6 juillet; Gélus Gauthier, accusé de parjure, 8 juillet; Eudore Martin, accusé de fraude, 12 juillet; Oswald Normandin, accusé de parjure, 13 juillet; Omer Saint-Amant, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, 15 juillet; Léopold Martin, accusé de parjure, 13 juillet; Yvon Benoit, accusé d'homicide involontaire, 19 et 20 juillet; Archie Fortier, accusé d'homicide involontaire, 28 juin; Gérard Brady, de St-Hyacinthe, accusé de libelle diffamatoire, 21 juillet; Azarie Chicoine, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, Hormisdas Ménard, accusé de parjure, N. Auclair, accusé de l'offense prévue par l'article 206. C.C. ont été remises à plus tard.

Un seul des accusés, Elias Noisoux, accusé de voies de fait, n'a pas répondu à l'appel de son nom. A la demande de Me Jean-Baptiste Bousquet, avocat de la couronne, le juge ordonne d'émettre un mandat d'arrestation contre le prévenu et le cautionnement fut forfait.

Un coût modique dès le début est l'objectif de cette police

TARIF ANNUEL, \$5,000 ASSURANCE-VIE

	Age, Anniversaire le Plus Proche, à la Date de la Police						
	20	25	30	35	40	45	50
Ligne A..	\$74.55	\$85.80	\$100.25	\$119.35	\$144.90	\$178.70	\$223.40
Ligne B..	63.35	72.95	85.20	101.45	123.15	151.90	189.90
Ligne C..	59.60	68.80	80.65	96.55	118.30	147.00	184.85

Emises aux âges de 15 à 66 ans.

Les tarifs ci-dessus comprennent le bénéfice de l'Exonération des Primes à cause d'invalidité.

En aucun cas votre prime annuelle ne peut excéder le chiffre sur la Ligne A.

Pendant les trois premières années, avant que les dividendes commencent normalement, elle est sûre d'être moins de 15 pour cent (Ligne B).

Ensuite, vous déduisez de la Ligne A le dividende tel que réparti. On ne peut prédire les dividendes à venir, mais la Ligne C indique le paiement net de la quatrième année d'après notre échelle de 1937.

RÉSULTAT—Déboursé modique dès la première année

Obtenez les détails de l'agent local, de la succursale ou du siège social

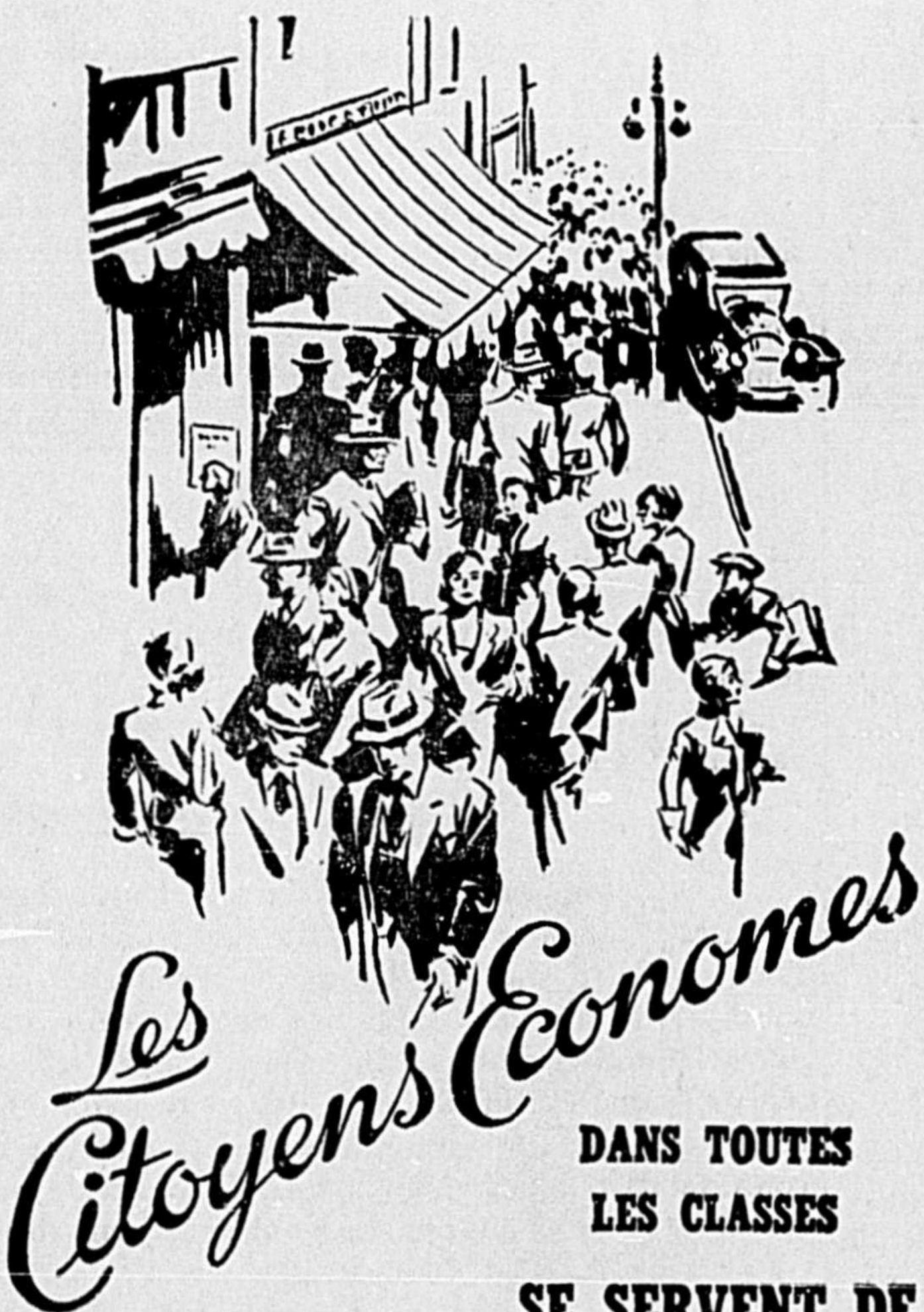
The Prudential

Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD
Président

Siège Social
NEWARK, NEW-JERSEY

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES PRINCIPALES DU CANADA



Les Citoyens Économés
DANS TOUTES LES CLASSES
SE SERVENT DE
LEUR BANQUE DE MANTES FAÇONS

Les employés, comme les patrons, trouvent plusieurs bonnes façons de se servir de leur Banque. Les hommes et les femmes dont le seul ou le principal revenu provient d'un traitement ou salaire sont la grande majorité des clients de la Banque de Montréal. Ils recourent à un grand nombre des services de la Banque, par exemple:

Comptes de chèques personnels; comptes d'épargne; prêts populaires; banque par correspondance; garde des objets de prix, tels que obligations, certificats d'actions, actes, polices d'assurance et bijoux; lettres de crédit qui procurent les fonds de voyage en temps utile; mandats et chèques de voyage.

BANQUE DE MONTRÉAL
FONDÉE EN 1817 • SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPÉRIMENTÉ
... fruit de 119 années de fructueuses opérations

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

A SAINT-JEAN

Le comité d'organisation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean d'Iberville, a invité Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, comme orateur de la séance en plein air qui aura lieu à Saint-Jean le soir du 24 juin. L'autre orateur de cette réunion sera Mgr Armand Chaussé, supérieur du séminaire de Saint-Jean.

Cette soirée sera sous le patronage de S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean. Il y aura concert, chants patriotiques, discours.

CONTRE TOUX
Prenez une demi-cuillerée à café de Minard dans de la melleuse. Faites chauffer le Minard et aspirez-en la vapeur. Frictionnez-vous-en aussi vigoureusement la poitrine. Vous obtiendrez de soulagement!



TOUS LES AVANTAGES

que vous avez le droit d'exiger!

Achetez un Chevrolet et vous avez toutes les bonnes choses de l'auto moderne, sans sacrifier le maximum d'économie. Le Chevrolet vous coûte moins cher d'essence, d'huile et d'entretien que tout autre auto de pleine dimension. Et c'est le seul auto du domaine des plus bas prix à posséder tous les grands avantages énumérés ci-dessous. Voyez-le à nos salles d'exposition aujourd'hui—conduisez-le — et vous n'accepterez jamais moins pour le prix que l'auto qui vous donne davantage à meilleur marché... Chevrolet, le seul auto complet à bas prix!

CARROSSERIES FISHER TOUT ACIER, TOUTES SILENCIEUSES. ... à toit-tourrelle en acier solide et construction monacier... plus larges et plus spacieuses... glace de sécurité de haute qualité dans toutes les fenêtres.

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS ... les plus sûrs, les plus doux et les plus dignes de confiance jamais utilisés sur un auto du domaine des plus bas prix.

ROULEMENT FLOTTANT DES GENOUX MÉCANIQUES ... sur tous les modèles Master de luxe... pour le confort de roulement que seuls les genoux mécaniques peuvent vous donner.

MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE ... le fameux dessin qui donne plus de puissance, plus d'accélération, avec une économie non égalée.

VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR ... elle élimine les courants d'air, la fumée et la buée sur le pare-brise.

CHEVROLET

... pour le transport économique

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, DIR.-GÉRANT

55, RUE S.-FRANÇOIS S.-HYACINTHE



PRIX DEPUIS \$745
Coupé d'affaires Master de 2 places, livré d'usine. Ouverture et fermeture à l'électrique. Licence et frais de change (sans avis). Prix inclus à l'achat le mode General Motors de paiements à termes.

LES SPORTS

Victoire sur victoire pour les nôtres

L'Iberville a succombé aux mains des joueurs de notre équipe, dimanche

La partie de l'après-midi, dimanche dernier, se termine avec un résultat de 10 points contre 8, en faveur des Maskoutains.— La victoire en partie due au lanceur Bryant.

L'équipe de base-ball locale a remporté les honneurs de la journée sur son propre terrain, dimanche dernier, après-midi et soir. La première victoire fut enlevée au club d'Iberville après une partie chaudement disputée. Le soir, les joueurs de Saint-Hyacinthe, mis en forme par leur premier succès, laissèrent tout juste la chance au Farnham de compter un unique point. La partie de l'après-midi fut de beaucoup la plus intéressante. Bryant a lancé d'une manière savante et la victoire remportée par l'équipe locale lui est due en grande partie. Il n'y eut pas de coups de circuit, mais les gars de Saint-Hyacinthe réussirent à conquérir leurs buts petit à petit. Le résultat, qui fut de 8 à 10 en faveur de Saint-

Hyacinthe, montre la valeur respective des équipes, qui étaient l'une et l'autre dignes de se mesurer. On n'enregistra que 4 buts sur balles, 3 pour Saint-Hyacinthe et 1 pour Iberville. A partir de la 6ème manche, l'équipe d'Iberville ne put compter qu'un point. Les lanceurs d'Iberville, Tarte et Bédard, retirèrent chacun un homme au bâton, tandis que Bryant, de Saint-Hyacinthe, en retirait 5 pour sa part. A la sixième manche, Tarte fit prendre les buts sur hits à Church, D'Anjou, Filibotte et Aubuchon. Il n'y eut aucun but sur erreur. Les quatre joueurs plus haut mentionnés comptèrent chacun un point, ce qui mettait les équipes dans la position suivante: 7 à 8 en faveur de Saint-Hyacinthe. Le reste de la partie conserva cette allure jusqu'à la fin. Saint-Hyacinthe compta encore deux points, tandis que l'équipe d'Iberville ne réussit qu'à en décrocher un. Les joueurs de notre équipe ont brillamment fait leur devoir. S'ils continuent à cette allure, il n'est pas douteux que leur position dans la Ligue Fédérale sera meilleure qu'elle ne l'est actuellement.

SAINT - HYACINTHE BAT FARNHAM PAR 5 POINTS CONTRE 1

Seconde victoire de l'équipe de "base-ball" de Saint-Hyacinthe, dans la journée de dimanche dernier.

Après avoir eu raison de l'équipe d'Iberville dans l'après-midi de dimanche dernier, notre équipe de base-ball a obtenu une deuxième victoire le soir, en battant Farnham par cinq à un. Saint-Hyacinthe parut avoir l'avantage dès la deuxième manche, où d'une seule traite on compta cinq points. Farnham ne put enregistrer son unique point qu'à la huitième. Les joueurs de Saint-Hyacinthe ne paraissent pas trop fatigués de leur partie de dimanche. L'après-midi. Et quand ils purent compter à la deuxième manche, il est évident que ce fut un encouragement à redoubler d'efforts. Les deux parties de dimanche contribueront au relèvement de notre équipe. S'ils continuent de cette manière, les positions dans la Ligue Fédérale subiront un fort changement à brève échéance. Burke frappa et put enregistrer le premier point en faveur de notre équipe, après que Racicot eût retiré Church au bâton. D'Anjou frappa et atteignit le premier but. Malfara obtint un hit de deux buts et enregistra le troisième point. Les deux autres points de la deuxième manche, et les deux derniers de la partie, furent enregistrés par Aubuchon et Bergeron. Ce dernier, tout comme Church, joignit le premier but sur une erreur. Le reste de la partie ne fut pas toujours aussi mouvementé. Du côté de Farnham, le seul point de la partie fut compté par Beaulne, après une erreur de l'arrêt-court.

ROLAND FLIBOTTE, joueur de centre pour le compte de l'équipe de base-ball de Saint-Hyacinthe.

Farnham:	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Baker, 1b	4	0	1	10	2	2
O. Beaulne, a.c.	4	1	1	1	2	1
Lussier, 2b	4	0	0	3	5	0
Balthazar, c.c.	4	0	1	2	0	0
A. Beaulne, 3b	4	0	1	1	2	0
Gendron, c.g.	5	0	0	1	1	0
Timmins	4	0	0	0	0	0
Palmer, c.d.	3	0	0	5	0	0
Bouchard, r.	3	0	0	1	6	0
Racicot, 1						
	34	1	4	24	18	3

Saint-Hyacinthe:	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Burke, 2b	3	1	1	2	2	1
Church, a.c.	4	0	0	2	3	0
D'Anjou, c.g.	3	1	1	2	0	1
A. Malfara, 1b	4	1	2	8	1	1
Daoust, 3b	3	0	1	6	1	0
Bryant, c.d.	4	0	0	0	0	0
Aubuchon, r.	3	1	2	7	2	0
Filibotte, c.c.	3	1	2	7	2	0
Bergeron, 1	4	1	1	0	6	0
	31	5	10	27	15	3

Batteries: Racicot et Bouchard. Aubuchon et Bergeron.

Sommaire de la joute: Hits deux buts, Bergeron et Malfara; Hit 3 buts, Baker; Coups sûrs, Bergeron, 4, Racicot, 10; Double-Jeu, Beaulne, Lussier, Baker; Buts sur balle, Bergeron, 1 Racicot, 3; Retirés au bâton, par Bergeron, 6, par Racicot, 3; 1er but sur erreur, Church et Bergeron; Buts volés, D'Anjou, Malfara, Aubuchon, Malfara, O. Beaulne; Inassés sur les buts, Saint-Hyacinthe, 8, Farnham, 6; balle manquée par Bouchard; Hits par lanceur, D'Anjou et Daoust.

Arbitres: Tahamout et Peland. Durée de la joute, 1 hre 45.

OTTO VON ZUPPE EST ENCORE AU PROGRAMME ICI

Le lutteur allemand se rencontrera avec Bob Gérard, samedi soir.— Un combat qui promet d'être encore plus brutal que les autres où parut Von Zuppe.— Wellie Thériault contre Lucien Grégoire.

AUTRES COMBATS

Le promoteur Eze Dureneau croit avoir enfin trouvé un adversaire qui saura calmer le caractère trop bouillant du Comte Allemand Von Zuppe. Il lui opposera Bob Gérard, dans la finale du programme hebdomadaire qui sera présenté à Saint-Hyacinthe, samedi soir. Nul doute que l'ex-champion du monde, qui a dû abandonner son titre parce qu'il ne peut plus faire le poids, et qui ne dédaigne pas un combat rude, saura mettre à la raison le lutteur allemand. La rencontre sera certainement une des plus brutales jamais vues à Saint-Hyacinthe, et les amateurs ne devraient pas manquer de venir voir à l'oeuvre l'homme au monoclé contre l'ex-champion du monde. La finale sera de 2 dans 3, limitée à 90 minutes.

La semi-finale mettra aux prises le champion des Cantons de l'Est, Wellie Thériault, contre Lucien Grégoire. Cette rencontre ne manquera pas de susciter un grand intérêt chez les amateurs maskoutains, car les deux lutteurs sont tous deux très populaires et comptent une foule d'admirateurs qui devraient se rendre à l'arsenal pour encourager leur favori à la victoire. Le jeune "bad man" Lucien Grégoire n'aura pas la tâche facile, lorsqu'il s'attaquera au champion des Cantons de l'Est, ce qui n'ayant pas l'intention de s'en laisser imposer.

Deux vieux rivaux de l'arène se rencontreront dans le premier 30 minutes alors que John Carochia, le vaillant lutteur italien, et Eddy Ben Jackson, le "Tino Rossi" de l'arène, se rencontreront. Ce sera sûrement un régal pour les amateurs de lutte scientifique. En effet, ces deux lutteurs, qui comptent parmi les plus populaires, sont deux gentilhommes de l'arène.

La première rencontre au programme sera disputée entre le champion de Saint-Michel, Tony Shade, et le brillant Roland Brousseau.

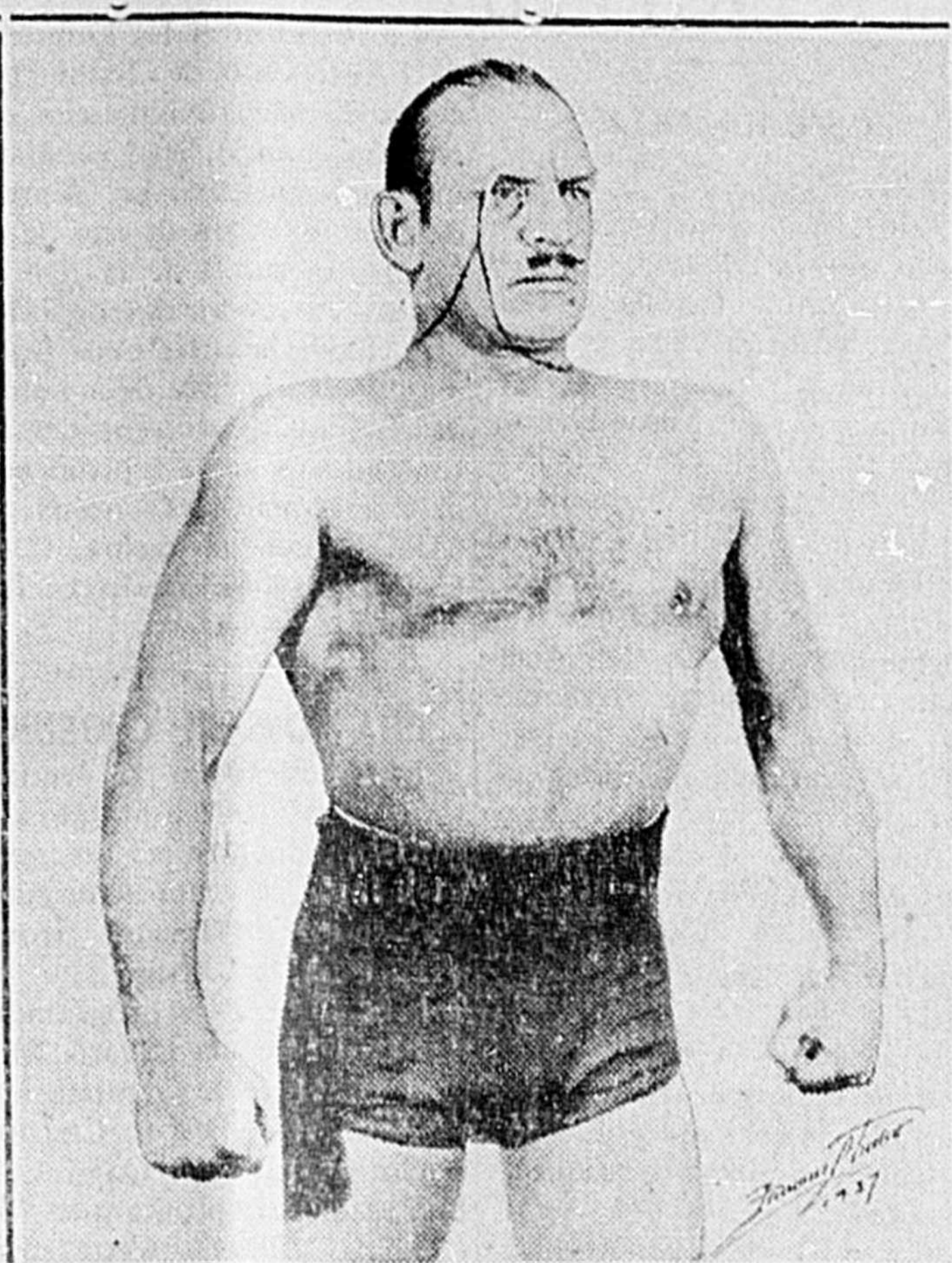
IBERVILLE DEFAIT PAR CHAMBLY

CHAMBLY, 21.—L'équipe locale a défait l'équipe Iberville, dimanche dernier, par le score de 4 à 3, dans l'une des parties les plus enlevantes de la saison. Paul Calvert et Bill Tarte se sont livrés un magnifique duel sur le monticule. Le grand Dubuc a conservé Paul Calvert pour cette joute après qu'il eût été mis au courant des nouveaux joueurs qui avaient complètement formé le club Iberville hier soir. Malgré cette défaite, les visiteurs ont paru posséder un alignement qui sera à grande menace du circuit.

MEILLEURS SOUHAITS A MERRILL D'ANJOU

Les sportifs de Saint-Hyacinthe voudront souhaiter tout le bonheur possible à M. Merrill D'Anjou, géant de l'équipe locale de base-ball, qui convolera en justes noces lundi prochain. M. D'Anjou épousera Mlle Irène Fox, de Montréal, fille de M. et Mme Charles Fox, décédés.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE



Le comte allemand OTTO VON ZUPPE, que les amateurs de lutte locaux verront de nouveau à l'oeuvre, samedi soir, contre Bob Gérard.

CHAMBLY CONTINUE DE TRIOMPHER

FARNHAM, 21.—L'équipe Chamblay a continué sa marche triomphale dans la Ligue Fédérale en venant blanchir l'équipe locale, hier après-midi, par le score de 4 à 0. Le vétéran Charlie Calvert a été sensationnel sur le monticule, en allouant seulement 3 coups sûrs aux frappeurs du Farnham, et en frappant également un coup de deux-butts alors que les buts étaient remplis. Babe Tapin des visiteurs fut en vedette en frappant deux coups de trois-butts. Cette défaite a été un rude coup porté aux chances du Farnham de rejoindre le Chamblay en tête de la ligue.

Points par manches:
Chamblay 030 000 010—4 10 1
Farnham 000 000 000—0 3 3
Batteries: Ch. Calvert et Ogilvians; Braddock et Bouchard.

CE QU'ILS FONT

	A.B.	C.S.	P.C.
Aubuchon	19	9	468
Daoust	28	12	420
D'Anjou	27	10	370
Malfara	27	10	370
Burke	21	7	319
Filibotte	25	7	280
Church	26	7	270
Leclut	215	68	272
Bryant	19	5	260
DeLottinville	18	1	125
Bergeron	13	1	080
Biheu	1	0	000
Pelchat	1	0	000

Le redoutable Rasputin perd aux mains de Buster Jones, samedi dernier, à S.-Hyacinthe

Le lutteur Rasputin se montre d'une brutalité révoltante et l'arbitre doit le déqualifier.— Le combat se termine en faveur du noir Buster Jones.— Deux combats sont déclarés nuls.

Les amateurs de lutte féroce sont bien servis cette saison à Saint-Hyacinthe. Après le comte allemand Otto Von Zuppe, dont la brutalité est devenue légendaire dans les milieux sportifs, voici qu'on nous amène Yvan Rasputin. A quel point-on le comparer, si ce n'est à un gros ours venu de la Sibérie? Dans la finale de samedi dernier, qui fut très contestée, Rasputin se montra d'une brutalité révoltante, qui lui valut les huées les plus diverses. Buster Jones, son adversaire noir eut fort à faire avec son colossal antagoniste. Il finit quand même par prendre la première chute. Devant la violence et l'illégalité des moyens employés par le gigantesque Rasputin, l'arbitre se vit forcé d'intervenir à plusieurs reprises. Après la chute de Buster Jones, la mesure fut bientôt dépassée et l'arbitre dut déqualifier Rasputin.

La deuxième chute tomba aux mains de Rasputin et le combat se termina en faveur du noir.

La semi-finale fut du commencement à la fin une vraie bataille. Au bout d'une heure de combat, l'arbitre déclara nulle cette semi-finale. Ce combat mettait aux prises Lou Kelly et Jacques Trudeau, qui paraissaient bien décidés à en finir. Mais après une heure d'efforts et de combat animé cette partie du programme n'aboutit à aucun résultat. Le combat fut déclaré nul.

Dans les trente minutes, le populaire champion de Saint-Hyacinthe se montra à la hauteur en remportant une belle victoire aux dépens de Van Dommelin. Kid Lyons fait l'orgueil de Saint-Hyacinthe par sa belle tenue. Le programme comportait une rencontre 20 minutes pour commencer la soirée. Ce combat mit aux prises Lucien Grégoire et Arth.

Tabah. Les lutteurs y mirent chacun du sien mais ils ne purent en arriver à une décision et l'engagement fut déclaré nul.

Acton Vale victorieux de l'équipe Bedford

BEDFORD, 21.—Le club Acton Vale a monté en 3ème position de la Ligue Fédérale hier après-midi quand il a battu le Bedford par le score de 11 à 7. Cinq coups sûrs consécutifs à la dernière manche ont donné 4 points et la victoire aux visiteurs. Campbell et Marchand ont frappé chacun 3 coups sûrs. Perron a frappé pour le circuit pour les locaux. Bedford a frappé un total de 15 coups sûrs contre 13 pour Acton Vale mais les joueurs locaux n'ont pu frapper en temps opportun. Cette défaite descend le club en 5ème position de la ligue.

Points par manches:
Acton Vale 000 007 004—11 13 1
Bedford 000 022 120—11 15 5
Batteries: Lemoine et Leclerc; Ledue et Perron.

BALLE MOLLE

Quartier 1, dimanche avant-midi: Hôtel Ottawa 9, vs Gotham, 0.

Quartier 1, dimanche: Christ-Roi 4, vs Donahue, 7.

Position des équipes au 21 juin:
P.J. S. P. P.
Gotham 18 8 5 .616
Hôtel Ottawa 13 8 5 .616
Hôtel Ottawa 13 8 5 .616
Donahue 12 7 5 .584
M.O. David 11 6 5 .546
Christ-Roi 12 6 6 .500
Penman's Ltd. 11 1 .10 .100

"Il importe pour moi de bien digérer", dit le NETTOYEUR DE FENÊTRES Jack Keane

"Il faut avoir les nerfs solides pour nettoyer les fenêtres d'un des gratte-ciel de Montréal et, pour cela, il faut bien digérer. C'est pour cette raison que je bois de la Bière Black Horse aux repas: elle favorise la bonne digestion."

POUR APPRECIER CECI →

IL VOUS FAUT CECI ←

CAR

La Bière BLACK HORSE est bonne pour la digestion

excellente pour la DIGESTION

WRIGLEY'S DOUBLE MINT CHEWING GUM PEPPERMINT FLAVOR

excellente pour les DENTS

Buckingham HACHE FIN

NOTES LOCALES

Souscription pour les catholiques d'Espagne

Le Dr J.-M. Rosell, de Saint-Hyacinthe, représentant de l'Espagne dans le Comité d'Aide aux Espagnols catholiques, me disait, lors d'une entrevue relative à cette souscription dont la population maskoutaine est présentement saisie:

—Mais tous les gens partageront-ils votre enthousiasme? Ne redoutez-vous pas cet écueil terrible qu'est l'indifférence?

Ce à quoi j'ai répondu:

—Lorsque vous nous connaîtrez mieux, vous serez agréablement surpris de constater que notre population a toujours été compatie aux misères d'autrui, et que sa bourse a toujours été grande ouverte pour qu'on y puise l'aide demandée.

Voilà en quels termes, habitants de chez nous, j'ai engagé votre réputation. Mon appel à votre charité restera-t-il sans écho?

De ces sommes fabuleuses que nous dépensons pour des riens, ne donnerons-nous pas une infime part pour faire vivre ces familles indigentes, et affligées des semaines durant?

Pourrions-nous, ô honte suprême, ne pas secourir ces ardens patriotes qui ont donné tous leurs biens terrestres pour mieux disputer aux hordes communistes ces attributs divins, pour la sauvegarde desquels nos bras s'armaient au siècle dernier: religion, patrie, foyers!

Donnez, donnez généreusement et sans compter; Dieu vous en saura éternellement gré.

Un grand merci.

Jean-Rodolphe Borduas
représentant local

N.B.—Le comité désirerait clore la souscription pour le 1er juillet.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
Juin, 13.— Marie-Gabrielle-Gisèle, fille d'Albert Vidal et de Wilhelmine Girouard. Par. et mar. Wilfrid Vidal et Adéline Maheu.
Juin, 14.— Marie-Denise-Huguette, fille de Gérard Duhamel et d'Ernestine Brouillette. Par. et mar. Walter Duhamel et Florence Gazaille.
Juin, 15.— Rita-Denise-M.-Antoinette, fille d'Arthur Gaudreau et d'Annette Labonté. Par. et mar. Alphonse McDermott et Antoinette Labonté.

Mariages:
Juin, 12.— Entre Georges St-Roch et Cécile Penelle.
Juin, 15.— Entre Albert Bouchard et Marie-Reine Hébert.
Juin, 16.— Entre Eugène Rouleau et Estelle Bissonnette.
Juin, 16.— Entre Elphège Boisvert et Béatrice Bousquet.

Sépultures:
Juin, 11.— Rosalie-Alphon-sine Brodeur, 58 ans, veuve de Henri Barré.
Juin, 10.— Henri Casavant 18 ans.
Juin, 15.— Julien Desnoyers, 87 ans, veuf de Sophie Quintal.
Juin, 16.— Willie Gagnon, 53 ans, époux de Maria Couture.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes:
Juin, 10.— Joseph-Zénon-Guy, fils d'Yvon Bolduc et de Berthe Renaud. Par. et mar. Anastase Dagenais et Georgette Renaud.
Juin, 12.— Joseph-Léon-Jean-Guy, fils de Jean-Louis Ménard et de M.-Ange Laplante. Par. et mar. Léon Ménard et Rose de Lima Gervais.
Juin, 14.— Marie-Marielle-Yvonne, fille d'Albert Caron et de Cécile Turgeon. Par. et mar. Wallace Champagne et Yvonne Caron.

Mariage:
Juin, 12.— Entre Dr Laurent Deslauriers et Gilberte Benoit.

CHRIST-ROI

Baptême:
Juin, 13.— Marie-Jeanne-Suzanne, fille de Louis Aimé St-Germain et de Rosalda Harnois. Par. et mar. Wilfrid Martel et Marie-Jeanne Harnois.

Mariage:
Juin, 15.— Entre Hector-Jean Brouillard et Lucienne Messier.

Sépulture:
Juin, 14.— Léontine Léveillé, 50 ans, épouse d'Aimé Frappier.

L'ASSURANCE-VIE

Ces jours derniers, une assemblée de l'Association des Assureurs-Vie du Canada fut tenue à l'Hôtel Ottawa, et un banquet fut servi en l'honneur de ses membres.

Plusieurs discours furent prononcés et de nouvelles propositions ont été discutées et adoptées, toujours dans le but de mieux servir le public.

Etaient présents: MM. M.-L. Lazard, Metropolitan Life; W. Chapdelaine, Confédération; W. Hébert, Sun Life; R.-O. Dumont, Montreal Life; J.-R. Durocher, Prudential Life; L. Kérouac, Imperial Life; J.-A. Sigouin, J.E. Drouin, L. Caron, E. Cadieux de la Metropolitan Life; G.-H. Durocher, Manufacturers Life.

UPTON

—M. et Mme Filion de Montréal et leur jeune fille Marie-chez M. Marc McDuff.
—M. et Mme Damase Herbour de Waterbury, passent quel que jours chez Mme Antonio Laforce.
—M. et Mme Paul Roger d'Acton Vale en visite chez M. Joseph Berthiaume.
—Le 27 mai est décédé M. Joseph Fontaine. Les funérailles eurent lieu le 29 en l'église paroissiale sous la direction de M. J.N. Donais.

L'AUTO-CLUB

Le Président et les Directeurs de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui contribuèrent la semaine dernière, de façon directe ou indirecte, au succès de la fête organisée en faveur des orphelins de l'Hôtel-Dieu. Ils nous prient d'ajouter, à la liste déjà publiée de ceux qui fournirent des automobiles pour la promenade de l'après-midi, les noms de MM. Camille Mercure, C.-A. Cadieux, Raoul Gaudet et Jean Jeannotte.

CHANTONS EN CHOEUR

L'Association de la Jeunesse Catholique Maskoutaine a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis la venue dans notre ville de la fameuse troupe "Chantons en Choeur".

Figurement à ce programme: le comédien Ovila Légaré, Mme Ovila Légaré, le sympathique Jean Lalonde, Ferrier Chartier, et l'inimitable N. Daigneault, bedeau dans le programme "Le Curé du Village". Cette soirée aura lieu dans la salle des Bazzars de l'Hôtel-Dieu. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur. Hâtez-vous de réserver vos places, car le nombre est limité.

Cette soirée sera sous la présidence de M. J.-A. Girard, Grand Chevalier du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb.

ACTON-VALE

Dimanche a eu lieu au couvent de la Présentation, l'exposition annuelle des ouvrages que les élèves exécutent durant l'année scolaire.

—Samedi le 19, a été célébré le mariage de Mlle Thérèse Lemoyne, fille de Dr J.H. Lemoyne, décédé, et de Mme Le-

moyne, avec M. J.V. Gagnon, inspecteur d'écoles.
—Samedi le 19, en l'église St-André d'Acton, a été célébré le mariage de Mlle Armande St-Louis, fille de M. et Mme Alphonse St-Louis, avec M. Victor

Lemay, fils de M. et Mme J. Lemay, de Montréal.
—Mercredi dernier ont eu lieu dans cette paroisse les funérailles de Mme Léandre Coutu (née E. Laprade). Elle laisse deux fils, Wilfrid d'Acton Vale,

et Wilfrid de Drummondville, une fille, Mme H. Pineau, chez qui elle demeurait.
—Mlle Marthe Hébert de Granby, actuellement de passage à Acton, l'invitée de Mlles Boisvert.



Mr. H. R. Rich vous dit pourquoi il a choisi en dehors des "3" marques!

"J'ai conduit un des autos des "3" marques. Je n'ai pas à m'en plaindre... c'était un bon auto. Mais les temps étant meilleurs, je désirais à nouveau posséder un "gros auto". Je fus surpris du prix modique du Nash LaFayette "400" livré. En réalité, il ne me coûte que quelques dollars de plus qu'un des "3" marques."

Regardez l'auto illustrée ci-contre. C'est un gros Nash LaFayette "400" de 117 pouces d'emplacement. Vous obtenez un moteur six cylindres de 90 h.p. Vous obtenez des freins hydrauliques plus gros, une carrosserie tout acier plus solide, des sièges extra-larges, plus d'espace pour les têtes et les jambes.

Renseignez-vous aujourd'hui sur la valeur extra du Nash.

"C'est Bon d'Avoir Choisi en Dehors des '3' Marques!"

"Je Suis si Fier de Notre Gros Nash... et il ne Coûte que Quelques Dollars de Plus* que ces Autos Plus Petits!"



Photo réelle du Nash LaFayette "400"—Sedan 2-portes, avec malle

PRIX SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS

*Moyennant une différence minime de \$3 ou \$4 de plus par mois, vous pouvez choisir en dehors des "3" marques. Le Nash LaFayette "400", Sedan 4-portes, avec malle, est livré pour seulement quelques dollars de plus que les sedans 4-portes avec équipement similaire des "3" marques. Dans beaucoup d'endroits, la différence minime de prix n'est que de \$3 ou \$4 de plus par mois sur vos paiements mensuels.

\$810 et plus... NASH LAFAYETTE "400" \$810 et plus; NASH AMBASSADOR SIX \$1030 et plus; NASH AMBASSADOR HUIT \$1170 et plus. Prix du tarif canadien, sujets à changements sans avis. Equipement spécial en sus.

35% Concorde YAMASKA AUTOMOBILE ENRG. J.-D. AUBIN R. ST-PIERRE **Tél. 316**

ON FETE M. LUSSIER

La dernière assemblée des membres de la Chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, vient d'avoir lieu au Grand-Hôtel de cette ville. L'assemblée était présidée par M. Lorenzo Caron, et M. Albert Vidal agissant comme secrétaire. Etaient également présents: le chanoine F.-A. Laroche, aumônier de la chorale, MM. Victor Sylvestre, vice-président honoraire, Mandus Bienvenue, président de la Société Philharmonique.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et du rapport financier pour l'année finissant le 31 mai, le chanoine Laroche fut prié de bien vouloir présenter, au nom des membres de la chorale, un magnifique cadeau-souvenir à M. Charles-Léon Lussier, directeur de cette dernière, à l'occasion de son prochain mariage. M. l'aumônier s'acquitta de sa tâche avec des termes élogieux à l'égard du héros de la soirée. Le cadeau en question est un magnifique cabaret en argent, sur lequel est gravé ce qui suit: "La Chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe à Charles-Léon Lussier, à l'occasion de son mariage, 23 juin 1937".

M. Lussier, quoique décontenancé, sut trouver de bonnes paroles pour remercier ses amis de la chorale, et termina par cette phrase: "Je me souviendrai toute ma vie et je n'oublierai jamais ce que vous venez de me faire ce soir."

Après la série de discours, on procéda au tirage du divan-studio, qui fut gagné par le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la Cathédrale.

La veillée se termina par un excellent goûter, après quoi M. Vidal remercia les membres d'être venus nombreux, et tout spécialement les invités d'honneur.

CONDOLEANCES

Extrait d'une résolution adoptée lors d'une assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, tenue le mardi, 15 juin 1937, à laquelle assistaient MM. Mandus Bienvenue, M.-A. David, Jean Bouchard, J.-A. Blouin, Ludger St-Amand, Arthur Frenière, J.-Raoul Charbonneau, Ls.-P. Gladu, Amédée Lacroix et Adrien Ringuet.

Il est proposé par M. Jean Bouchard, appuyé par M. J.-A. Blouin, et unanimement résolu:

"Que les membres de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe ayant appris le décès de Mme Aimé Morissette, désirent exprimer leurs sincères condoléances à son genre, M. Gaston Lemoine, membre actif de notre Société, et que copie de cette résolution lui soit envoyée ainsi qu'aux journaux locaux pour publication."

(Signé) M. Bienvenue, prés. A. Ringuet, secrétaire
Vraie copie
Saint-Hyacinthe,
16 juin 1937.

AU PATRONAGE

Le Patronage S.-Vincent de Paul de notre ville, a ouvert ses portes toutes grandes aux garçons, petits et grands, pour la période des vacances scolaires. Les enfants âgés de huit ans et plus sont acceptés. Ce sont d'ailleurs les plus grands qui ont le plus besoin de surveillance à tous les instants. Les tout jeunes trouvent facilement dans leur famille, et sans danger, le mouvement et l'activité qui leur conviennent. Au Patronage durant les mois d'été, les écoliers sont divisés en deux sections, suivant leur âge: ceux de huit à quatorze ans et ceux de quatorze à dix-sept ans. Chaque section a ses directeurs religieux, ses salles, sa cour et ses organisations.

La messe des patronnés est dite chaque matin, à sept heures et un exercice pieux est fait en commun dans l'après-midi. Le reste du temps est employé à des jeux variés, du chant, des exercices de gymnastique, au bain, au récit d'une histoire instructive, à des avis sur l'éducation, pèlerinages et promenades. Le tout sous la surveillance vigilante des religieux, Pères et Frères, spécialement consacrés à ce genre d'apostolat.

Une carte sur laquelle est enregistrée chaque matin et chaque après-midi la présence de l'enfant au Patronage, permet aux parents de vérifier ses allées et venues.

Tous les parents sont cordialement invités à envoyer leurs jeunes garçons au Patronage d'ici au 31 août.

SOUTHERN CANADA POWER

Le rapport des opérations de Southern Canada Power Company, pour le mois de mai dernier, démontre qu'il y a eu augmentation des recettes nettes aussi bien que des recettes brutes et que, après avoir tenu compte de tous frais, y compris les intérêts, la dépréciation, l'amortissement et les dividendes, le mois se solda par un surplus de \$4,260 comparativement à un déficit de \$1,777 le mois correspondant de l'an dernier. Pour les 8 mois terminés à la fin de mai, l'amélioration nette après tous les frais, se traduit par un surplus de \$16,326 pour faire place à un déficit de \$17,353 l'année dernière.

En mai, les recettes brutes accusent une augmentation de \$16,569 par rapport à l'année dernière, malgré une augmentation de 9,005 au chapitre des frais.

REMERCIEMENTS

Mme Wellie Gagnon et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Wellie Gagnon soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

De nouveau nous vous offrons les samedis soirs MOLSON

Trois heures ininterrompues d'entraînante musique de danse

CKAC le samedi soir à 9h.

A partir de samedi, le 26 juin, et chaque samedi soir jusqu'à la fin de l'été, Molson vous offrira, pour égayer vos réunions, à la ville ou à la campagne, d'excellents programmes de musique de danse au cours desquels vous entendrez les pièces les plus nouvelles et les plus entraînantes. Trois heures complètes de musique — de 9 h. p.m. à minuit—avec deux orchestres de premier ordre dirigés par le populaire Lloyd Huntley, actuellement en vedette à la nouvelle "Terrasse Normand", à l'Hôtel Mont-Royal... trois heures de musique, sans interruption ni ennuyeuse publicité commerciale. Vous n'aurez qu'à écouter au poste CKAC.

Organisez avec vos amis une série de samedis soirs Molson. Avec la musique de Lloyd Huntley pour danser et la Bière Molson pour vous rafraîchir, vous aurez tout ce qu'il faut pour vous amuser en bonne compagnie et à très peu de frais.

La Bière **MOLSON'S** *Export*

LA • BIÈRE • QUE • VOTRE • ARRIÈRE • GRAND - PÈRE • BUVAIT

LA VIE AGRICOLE

LE PORC À BACON

Des concours de production de porc à bacon, sous la surveillance du ministère provincial de l'Agriculture.— Primes spéciales accordées.— Tous les cultivateurs sont intéressés.

Dans le but de promouvoir davantage notre industrie porcine et d'en améliorer l'élevage par des méthodes plus rationnelles, les autorités du ministère provincial de l'Agriculture ont récemment décidé d'organiser plusieurs concours de production de porc à bacon. Ces concours peuvent être organisés par l'agronome dans tous les comtés où cet élevage se pratique avantageusement.

Le ministère accorde aux cultivateurs concurrents des primes spéciales de 75 centins par porc classifié CHOIX (Select) et 50 centins par porc classifié BACON. Ces octrois seront payés aux cultivateurs lorsque le rapport de la classification officielle, inscrit par le classificateur sur l'état d'expédition, sera parvenu au ministère.

On peut se procurer des formules de demande et les renseignements nécessaires en s'adressant au bureau de l'agronome.

Tous les cultivateurs pouvant se conformer aux règlements de ces concours sont donc invités à se prévaloir dès maintenant de cette occasion exceptionnelle pour développer encore davantage cette branche de l'agriculture qui est susceptible de nous assurer d'importants débouchés commerciaux tant chez nous que sur les marchés européens. C'est l'objectif que se propose d'atteindre le ministère en favorisant d'une manière aussi pratique notre industrie porcine.

Tous les cultivateurs qui participent à ces concours sont donc priés de ne pas oublier de transmettre leur formule dûment remplie au bureau de l'agronome avant le 1er juillet 1937.

SAVEZ-VOUS QUE

PONTIAC

vous donne la sécurité et la stabilité d'un

POIDS SUPÉRIEUR

à celui de tout autre

AUTO A BAS PRIX



IL S'ORIENTE VERS UN RECORD DE VENTE ET UN BRILLANT AVENIR.

L'AUTO LE MOINS CHER AVEC—
 l'élégance et le confort.
EMPATTEMENT DE 117 POUÇES— Pour la spaciosité,
 de puissance et de douceur... une meilleure performance...
MOTEUR SIX CYLINDRES DE 89 CHEVAUX— Pour plus
 avec la plus grande économie.
GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE
 conduite.
PISTONS ANOLITE— Ils accroissent de 150% la durée des
 coussinets.
CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER A DOUBLE
FORCE— Donnant la fondation d'acier la plus rigide pour la
 carrosserie Fisher monaciel à toit-tourelle.
 P-377F

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
 PRS JETTÉ, DIR.-GÉRANT
 5, RUE S.-FRANÇOIS SAINT-HYACINTHE

DERNIERS PRIX DU MARCHÉ

ANIMAUX VIVANTS

Prix prévus pour le marché de Montréal, lundi, le 21 juin 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	9.75 à 9.85
Prime de \$1.00		
Porc à bacon	180 à 230 lbs.	9.75 à 9.85
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	9.25 à 9.35
Porc léger	120 à 160 lbs.	8.75 à 8.85
Porc lourd	240 à 270 lbs.	9.25 à 9.35
Extra lourd	270 lbs ou plus.	8.75 à 8.85
Truie	6.00 à 7.00

Vaches

Choix	5.50 à 6.00
Bonne	4.50 à 5.50
Moyenne	3.50 à 4.25
Commune	2.50 à 3.00
Très commune	1.75 à 2.00

Veaux de lait

Choix	7.00 à 8.00
Bon	6.00 à 7.00
Moyen	5.50 à 6.00
Commun	4.00 à 4.50

Agneaux du printemps

Choix	\$10.00 à 10.50
Moyen	8.00 à 9.00

Moutons

Bon	3.50 à 4.00
Commun	2.00 à 2.50

Bouvillons

Choix	8.50 à 9.00
Bon	7.00 à 8.00
Moyen	6.50 à 7.50
Commun	5.00 à 6.00
Commun léger	4.50 à 5.00

Taureaux

Choix	5.00 à 5.50
Bon	4.25 à 4.50
Moyen	3.75 à 4.25
Commun	3.25 à 3.75

Taures

Choix	6.50 à 7.00
Bonne	6.00 à 6.50
Moyenne	5.50 à 6.00
Commune	3.50 à 4.00

POMMES de TERRE

Le marché des vieilles patates est plus ou moins ferme et a même une tendance vers la baisse à cause des fortes quantités disponibles. Les prix pour les patates nouvelles ont baissé et la consommation augmente. La Virginie fournit actuellement la plus grosse partie des patates nouvelles.

Voici les prix payés par les marchands: Québec No 1, 60c, 65c; No 2, 55c, 60c par 80 lbs; Nouveau-Brunswick, No 1 70c, 75c par 80 lbs; Ile du Prince Edouard, (blanches), 85c, 90c; Montagnes Vertes, 95c à \$1.00 par 90 lbs.

Spectacles nouveaux—Plaisirs nouveaux

Prenez des vacances différentes cette année—faites un voyage dans l'Ouest canadien—c'est facile et peu coûteux! Visitez les Prairies—les fameuses villégiatures des Montagnes Rocheuses canadiennes—allez admirer les splendides panoramas de ces régions merveilleuses—faites un séjour sur la verdoyante côte du Pacifique.

PROVINCES DES PRAIRIES
 PRIX du Billet SIMPLE pour Aller et Retour Valable en voitures seulement
USAGE DES WAGONS LITS
 Billets de passage aussi délivrés valables dans les

WAGONS-LITS—TOURISTES—au prix du billet simple plus 1/10, avec supplément pour le fauteuil ou la couchette.
MONTAGNES ROCHEUSES
 BILLETS à prix TRÈS MODÉRÉS—UN PEU plus CHER QUE pour LES PRAIRIES.

COTE DU PACIFIQUE
 BILLETS D'ETE à bas prix valables en voitures, wagons-lits ordinaires et touristes, pour Vancouver, Victoria et autres points.
 Billets ci-dessus délivrés du 15 mai au 15 octobre 1937. VALIDITÉ DE RETOUR: première classe, jusqu'au 31 octobre 1937; classe touriste ou voiture, 6 mois après la date de délivrance.

Renseignez-vous sur la traversée des Grands Lacs en route.
 Tous renseignements des agents du **Pacifique Canadien**

MAUVAISES HERBES

Un nouveau bulletin du ministère de l'Agriculture.— M. Omer Caron, botaniste provincial, en est l'auteur.

Le ministère provincial de l'Agriculture vient de publier un bulletin sur les mauvaises herbes dont la rédaction a été confiée à M. Omer Caron, botaniste provincial. Habitué à la toilette artistique d'un précédent bulletin publié sur le même sujet en 1930, il ne faudrait pas juger son contenu par un premier coup d'oeil car les exigences d'une stricte économie l'ont emporté sur celles de l'esthétique.

Dans une première partie, l'auteur parle successivement des notions qu'il faut tout d'abord connaître sur le sujet ainsi que des différentes sortes de mauvaises herbes. Il groupe sous le titre de "Fécondité" toutes les causes qui expliquent leur facile propagation, puis termine en donnant des explications intéressantes sur la nature de la loi de Mauvaises Herbes et sur son application.

La deuxième partie traite des mauvaises herbes en particulier. Elles sont groupées d'après leurs méfaits dans les cultures sarclées, les champs de grain et les prairies. Il traite aussi des espèces dangereuses pour l'homme et les animaux. Quarante-quatre gravures illustrent les plantes dont parle l'auteur.

L'ouvrage est écrit surtout pour le cultivateur, mais il peut être consulté avec avantage par tous ceux qui s'intéressent aux espèces nuisibles sur les fermes. Sur la couverture sont représentées, fort grossies, les graines des plantes dont on parle à l'intérieur du bulletin. On peut se procurer gratuitement ce bulletin—No 103—en s'adressant à la section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

La demande de nos opérateurs locaux pour fin d'entreposage s'est continuée active et ce marché a été ferme.

Au cours de l'avant-midi, le 21 courant, le No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 25c à 25 1/2c la livre.

FROMAGE

Avec l'apparition des fromages de fabrication de juin qui sont actuellement recherchés par les acheteurs anglais, les prix sont maintenus fermes.

La sciatique l'empêcha de naviguer

Un matelot que la douleur empêchait presque de marcher

"Je suis matelot", écrit cet homme, "et j'ai navigué à travers le monde sur des bateaux à voiles. Il y a quelque temps je fus pris d'une attaque sciatique. Lorsque je sortais, je devais m'arrêter deux ou trois fois pour me reposer avant de rentrer à la maison. Un jour, un de mes compagnons me demanda ce que j'avais et me conseilla fortement les Sels Kruschen. J'en achetai et suis heureux de dire que j'éprouvai un bienfaisant soulagement. Au bout d'une semaine, je me sentis beaucoup mieux et, le samedi, je retournai à bord de mon navire." — T. R. W.

Les douleurs du rhumatisme et de la sciatique sont souvent causées par l'excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen contribuent à dissoudre cet acide urique, tandis que d'autres ingrédients de ces Sels en favorisent l'élimination du système, en aidant au fonctionnement des organes internes.

FARNHAM

—M. et Mme Alexandre Bessette ont eu la douleur de perdre leur fils André décédé le 2 juin, à l'Hôpital Ste-Justine à l'âge de sept ans. Les funérailles ont eu lieu le 4 juin à 3 hres de l'après-midi.

NOUVEL HORAIRE

En vigueur dimanche, 27 juin

Renseignements complets auprès des agents

CANADIEN NATIONAL

Épargnez de l'argent en peignant



Rajeunissez cette année votre maison avec les peintures C.I.L. — Elles durent plus longtemps et préviennent des réparations coûteuses dans l'avenir. — Vous jouirez pleinement d'une maison propre et attrayante. — N'attendez pas, choisissez dès maintenant les couleurs qui vous plaisent dans notre assortiment considérable.

Vendues par

H. LETOURNEAU, 265, rue Cascades

H. Messier & Fils rue Cascades
J.-A. Brodeur St-Simon
Ovide Poulin La Providence
Ad. Mongeau Bourg-Joli
Ad. Dragon St-Pie
Léo Jodoin St-Damase

9 JUILLET

COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE
 RIEN N'EST SI BEAU QUE SON PAYS !

...ET RIEN N'EST SI BON QU'UNE CIGARETTE ROULÉE PAR SOI-MÊME AVEC DU TABAC VOGUE

VOGUE
 est en vogue!

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢
 le paquet

VOGUE signifie VALEUR

R1 R1 R1 R1 R1 R1 R1

ÉPARGNEZ DE L'ARGENT! Il est maintenant temps d'équiper votre auto avec des pneus qui vous donnent un plus grand millage à meilleur marché. Venez voir le nouveau pneu Goodyear —il donne plus—et coûte moins cher que tout pneu régulier! Demandez—

LE NOUVEAU PNEU MODERNE PAR

GOOD YEAR

A. GRÉGOIRE

124, RUE CONCORDE
 SAINT-HYACINTHE
 TÉL. 392

UNE RECEPTION DE HAUT GOUT A SAINT-OURS

M. et Mme Armand Poupard, hôtes du manoir de Saint-Ours, à Saint-Ours-sur-Richelieu, y donnaient vendredi dernier une réception de haut goût, artistique et littéraire. Ce fut comme une manière de clôture à la première saison des *Lundis littéraires* de Mme Julienne Saint-Mars-Gauvreau, de Montréal. Les invités eurent l'occasion d'apprécier les belles voix de MM. José Délaquerrière et Gérald Desmarais, dans des airs mélodiques; celles aussi de Mlle Lucienne Delval, dans une *java* entraînée, et de Mlle Estelle Delorme, dans deux chansons d'un ton fort personnel.

Après que Mlle Estelle Mauffette eût déclâmé le beau poème de Roger Brien, au manoir de Saint-Ours et à sa châteline, une série de *sketches* amusants compléta le programme. Les assistants acclamèrent longuement Jacques Auger, qui dit des vers de Musset comme seul il sait les dire; Mlle Judith Jasmin fit valoir la diversité de son beau talent en une silhouette de composition; et M. Guy Mauffette réalisa avec une mesure parfaite deux personnages complètement différents: celui du "Dernier Amoureux Romantique" — pour lequel il trouva en Mlle Lola Desrochers une partenaire ayant une jolie voix — et pour l'autre, dans celui du truculent Marius, deux complices: Fernande Grisé — aussi délicatement gracieuse avec l'accent marseillais, que lorsqu'elle déclame en français, et Mme Laurette Larocque-Auger.

Enfin, pour terminer la soirée, MM. Paul Charbonneau et François Lavigne jouèrent avec un entrain irrésistible une petite pièce qu'ils avaient déjà jouée avec succès pendant dix jours dans la Revue du M.R.T. à l'hôtel Ritz de Montréal, avec les concours de Mlles Aimée Lamontagne et Henriette Gauthier. Parmi les nombreuses personnes qui se pressaient dans les beaux salons du vieux Manoir: M. et Mme Jean Berthiaume; Dr et Mme Marcel Ostiguy; M. et Mme Pierre Michaud; M. et Mme P.-C. Venne; Dr et Mme J.-J. Brisebois; Mme Réjane des Rameaux; M. Serge Brousseau; M. Guy St-Pierre; M. et Mme Philippe Forest; M. et Mme Jean Beauchemin; Dr et Mme M. Brisebois; M. et Mme Pascal Lachapelle; M. et Mme Raymond Robic; M. et Mme D. Ménard; M. et Mme Arthur Bayard; Dr et Mme G. Lafrenière; Mme Jean Gagnon; Mlle Jeanne Auclair; Mme Yvonne Macé; Dr et Mme Kasatschensko; Mme Julienne St-Mars Gauvreau; M. et Mme Pierre Beaudry; Dr V. Restaldi; le capt. Mammoli; M. René Chicoine; M. Valiquette; M. Gérard Cournoyer; Roger Brien; Jeanne Grisé; le prince Cyril Rosposky; M. Charles, du Consulat de France; Dr J.-L. Charpentier; Me Emery Phaneuf; M. John Bumbray; Dr Eugène Garceau; Mlle Marguerite Marin.

CHEZ LES GARDES-MALADES

Deux gardes-malades de l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, Mlles Marguerite Beaulieu et Thérèse Dupré, ont obtenu cette année leur diplôme de l'Université de Montréal. Mlle Beaulieu, étant arrivée la première, s'est vu décerner le prix de \$10.00 que chaque école offre à ses élèves diplômées par l'Université.

Huit autres élèves de l'Hôpital Saint-Charles, Mlles M.-Jeanne Mercier, Madeleine D'Arigny, Léontine Fontaine, Claire Chagnon, Candide Lefebvre, Isola Desmarais, Roland Gauthier et Diana Robichaud, viennent aussi d'être diplômées par l'institution. Leur stage d'entraînement n'étant pas terminé, elles n'ont pu se présenter aux examens universitaires. Elles le feront à l'automne et sont en droit d'espérer un succès au moins égal à celui de leurs compagnes de juin.

LA COOPERATION ET LE RELEVEMENT ECONOMIQUE

Plusieurs pays doivent à la coopération sagement conçue et pratiquée une heureuse transformation de leur situation économique. Il n'en a pas été ainsi au Canada. Pourquoi? et quels seraient les moyens à prendre pour mieux utiliser le système coopératif? L'étude de ce problème qui se posera à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, a été confiée à un des coopérateurs les plus avertis du Canada, M. Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de la Fédération des Caisse populaires Desjardins, et de l'association des Producteurs de sucre d'érable, M. Vaillancourt tracera, et ce sera comme la conclusion de la Semaine, le programme qu'il nous faudrait suivre pour que vraiment la coopération produise notre relèvement économique. A la même séance, un autre coopérateur averti, l'abbé Philibert Grondin, missionnaire agricole, exposera la nature et la nécessité de l'éducation du sens coopératif.

PREMIERE CAUSE ENTENDUE EN COUR D'ASSISES

La première cause entendue en Cour d'Assises à Saint-Hyacinthe fut celle de Philippe Paradis, chauffeur de taxi de cette ville, accusé d'avoir causé des blessures graves et des lésions corporelles à cinq personnes, alors qu'il conduisait sa voiture à une vitesse illégale, faisant preuve ainsi de négligence criminelle. L'accident est survenu le 6 août 1933, à Sainte-Rosalie de Bagot. Les personnes qui y furent blessées étaient M. et Mme Victor Saint-Amant, M. et Mme Arsène Saint-Amant, Mlle Juliette Saint-Amant, tous de cette ville. La cause de Paradis a été entendue mercredi par l'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, et le jury a conclu à sa culpabilité, le recommandant cependant à la clémence du tribunal. La sentence sera prononcée à la fin du terme des Assises. Le jury se composait de MM. Armand Giguère, Alfred Brodeur, Wilfrid Larivière, Georges Bienvenue, Adrien Viau, Edouard Tétrault, Edouard Lacroix, Joseph Henry, Léopold Poitras, Xyste Dolbec, Adrien Malo et Siméon Boisvert. Me J.-B. Bousquet, substitut du procureur général, représentait la Couronne, et Me Eugène Toussaint, l'accusé.

SOUS-PRIEUR

Le R.P. Marie-Joseph Legaré, O.P., vient d'être nommé sous-prieur du couvent dominicain de cette ville, en remplacement du R.P. Ceslas Côté, O.P. Le Père Legaré était attaché depuis quelques années au couvent dominicain de Fall River, Mass.

BEL HOMMAGE A NOTRE LANGUE A SAINT-DENIS

Une soirée organisée en préparation au prochain congrès de la Langue française. — Patronage de Mgr L.-A. Sénécal, P.D., et présidence du Dr J.-B. Richard. — Nombreux discours.

Une soirée en l'honneur de la langue française vient d'avoir lieu à Saint-Denis-sur-Richelieu. Il s'agissait de rendre hommage à Sa Majesté la Langue française et de coopérer, par une obole, au succès du deuxième congrès de la Langue française au Canada, qui sera tenu au cours du mois à Québec. La soirée était sous le patronage de Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis. Elle avait été organisée par M. l'abbé H. Martel, vicaire de la paroisse, secondé par M. le notaire A. Meunier, avec le concours de la fanfare locale et des élèves de toute la paroisse.

Le Dr J.-B. Richard, président de la soirée, fit sommairement l'historique du premier congrès et dit la raison d'être du second.

M. le notaire Meunier parla éloquemment de la fierté nationale, après quelques remarques appropriées de M. D. Durocher, maire du village.

M. l'abbé H. Martel loua la beauté du verbe français et dit la nécessité de contribuer au succès du Congrès de langue française.

Mlle M.-A. Lecluse-Richard nous fit une charmante diction sur le parler français.

M. Stanislas Lavoie, C.S.V., directeur du collège, fit en un magistral discours le récit des activités de ses élèves en l'honneur de nos héros et de la langue française.

La fanfare de St-Denis rehaussa l'éclat de la soirée par des airs nationaux.

Voici le nom des élèves qui ont participé au programme: Déclamation: "Notre langue" par Mlle Simone Archambault et Aline Desrosiers.

Déclamation: "Mon clocher" par Mlles Marg. Desrosiers, Jeanne Blanchard, Clarisse Archambault, Rita Richard, Marthe Forest, Hélène Geoffrion, Madeleine Desrosiers.

Déclamation: "N'abandonnons pas notre centre" par Mlle Lucienne Roy.

Dissertation: composition de M. Jacques Dragon, lue par M. David Charron.

Déclamation: Conservons notre héritage, composition de M. Lionel Messier.

Déclamation: La feuille d'érable, par Mlles Madeleine Archambault, Floriane Rémy, Jeannette Vigeant.

Déclamation: "Le petit patriote", par Mlles Marthe Bonin, Madeleine Girard, Gabriel Messier, Gemma Gendron.

Mgr Sénécal remercia ensuite ceux qui avaient contribué à l'exécution d'une aussi intéressante séance en l'honneur de la langue française.

Finale: fanfare — "O Canada", chanté en chœur.

LES GROUPEMENTS CORPORATIFS ET LEURS FONCTIONS

L'encyclique *Quadragesimo Anno* a justement insisté sur une nouvelle et plus juste répartition des pouvoirs dans la vie économique. L'Etat fait presque tout actuellement. Il est débordé. Les groupements professionnels ou corporatifs devraient jouir d'une plus grande autorité, exercer plus de fonctions. Cet important problème sera traité de façon à la fois théorique et pratique à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, du 18 au 23 juillet. Dans un premier cours, l'abbé Armand Malouin, de Sherbrooke, aumônier diocésain de l'U.C.C., indiquera le rôle auquel l'Etude devrait se borner vis-à-vis de la coopération. Dans un deuxième cours, M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka indiquera comment la coopération s'insère dans l'économie corporative; il rattachera ainsi le sujet de la présente Semaine sociale à celui traité l'an dernier aux Trois-Rivières et montrera une fois de plus la bienfaisante restauration sociale que nous apportera le régime corporatif.

Toute la population...

(suite de la première page)

Ont pris part également au défilé: le Régiment de S.-Hyacinthe, les Zouaves, la Garde d'Honneur et les Hussards, les corps de musique de la Société Philharmonique, du Patronage, de Sorel, les Scouts de cette ville, etc.

Le conseil de direction de la section diocésaine de la Société Saint-Jean-Baptiste, responsable des fêtes des 23 et 24, se compose du R.P. J.-J. Plamondon, P.S.V., supérieur du Patronage de cette ville, aumônier; de MM. Victor Sylvestre, échevin de Saint-Hyacinthe, président; Paul-Emile Poirier, président de la célébration de 1937; André Saint-Pierre, vice-président; J.-A. Girard, 2e vice-président; Ferrier Chartier, secrétaire; Alphonse Deschênes, secrétaire adjoint; J.-Edmond Leblanc, trésorier; Léo Martel, J.-E. Papillon, J.-B.-E. Durocher, J.-Hector Cadotte, J.-Albert Bois, A.-A. Campbell, Marcel Payette et Oscar Boisvert, directeurs.

LES 25 ANS DU COLLEGE DU S. COEUR, GRANBY

Le R.F. Edmond, du Collège Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, représente aux fêtes sa maison. — On compte 3.600 diplômés.

GRANBY, 23. — Plus d'un millier de personnes ont assisté ici, dimanche dernier, à la célébration du 25e anniversaire de fondation du Collège du Sacré-Coeur. Au cours des 25 ans d'existence de cette maison d'enseignement, 3.600 ont gradué et, au banquet, plusieurs orateurs ont fait ressortir l'oeuvre accomplie par les religieux pendant ce quart de siècle.

Au nombre de ceux qui adressèrent la parole, mentionnons l'hon. L.-A. Giroux, conseiller législatif, M. Soulière, président de l'Association des Anciens, M. l'abbé D. Breton, curé de la paroisse Ste-Famille, M. Choquette, député du comté à la Législature, l'échevin Jérémie

Petites annonces

COUTURIERE demande ouvrage à domicile. S'adresser à 118, rue Saint-Antoine, Tél. 443.

A LOUER. — Chalet meublé, S'adresser à Ovila Papillon, 3799, rue Gertrude, Montréal.

A VENDRE. — Machine à écrire, marque Underwood no 4, très peu usagée, vendrait à bon marché. S'adresser au "Courrier". 2fs

A LOUER. — Logement chauffé, 6 pièces, garage. S'ad. à 10, rue Claude, Tél. 985J

POUR L'AUTOMNE, un radio Sparton fera les délices de votre famille. Le Sparton est toujours à la tête des radios sous tous rapports. Gobeille et Brouillette, 78, rue Cascades, St-Hyacinthe, Tél. 662.

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces, chambre de bain, dépense, solarium, parquets en bois franc. Très propre. S'ad. à Victor Sylvestre, 120, rue S.-Antoine.

Duhamel, représentant le maire Coeur, de St-Hyacinthe et le Leclerc, M. O. Domingue, président de la Chambre de Commerce de Magog, le R. F. Edmond, du collège du Sacré-Coeur, de St-Hyacinthe et le F. Bruno, qui était directeur y a 25 ans, maintenant directeur au collège de Sharo Heights, Mass.

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPÉCIALISTE
TÉLÉPHONE 1053

Dr CHARLES DION
EX-MÉDECIN ÉTRANGER À L'HÔPITAL ST-LOUIS, PARIS
SPÉCIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
76, RUE S.-SIMON SAINT-HYACINTHE

JEAN FORTIER, L.L.L.
AVOCAT
20, RUE ST-DENIS ARRIÈRE HOTEL CANADA
TÉL. 508
SAINT-HYACINTHE

Le Dr Guy Pothier
MÉDECIN
ouvrira ses bureaux à Saint-Hyacinthe, le ou vers le 1er juillet,
AU No 85, RUE MONDOR
ANCIEN LOCAL DU DR LAFLUR, DENTISTE

Songez-vous à votre complet d'été
ou à un nouveau complet de couleur et pesant pour toutes saisons?
Venez voir notre grand assortiment
Vous y trouverez des qualités que vous ne pouvez avoir ailleurs. Nous avons aussi les doublures et autres fournitures de qualité proportionnée, le tout non pas sur échantillon, mais en magasin et que nous pouvons vous confier dans une journée si vous le voulez. Satisfaction assurée.

PRESSAGE A LA VAPEUR
J.-ARMAND LUSSIER
MARCHAND-TAILLEUR
Tél. 986w 238, rue Cascades

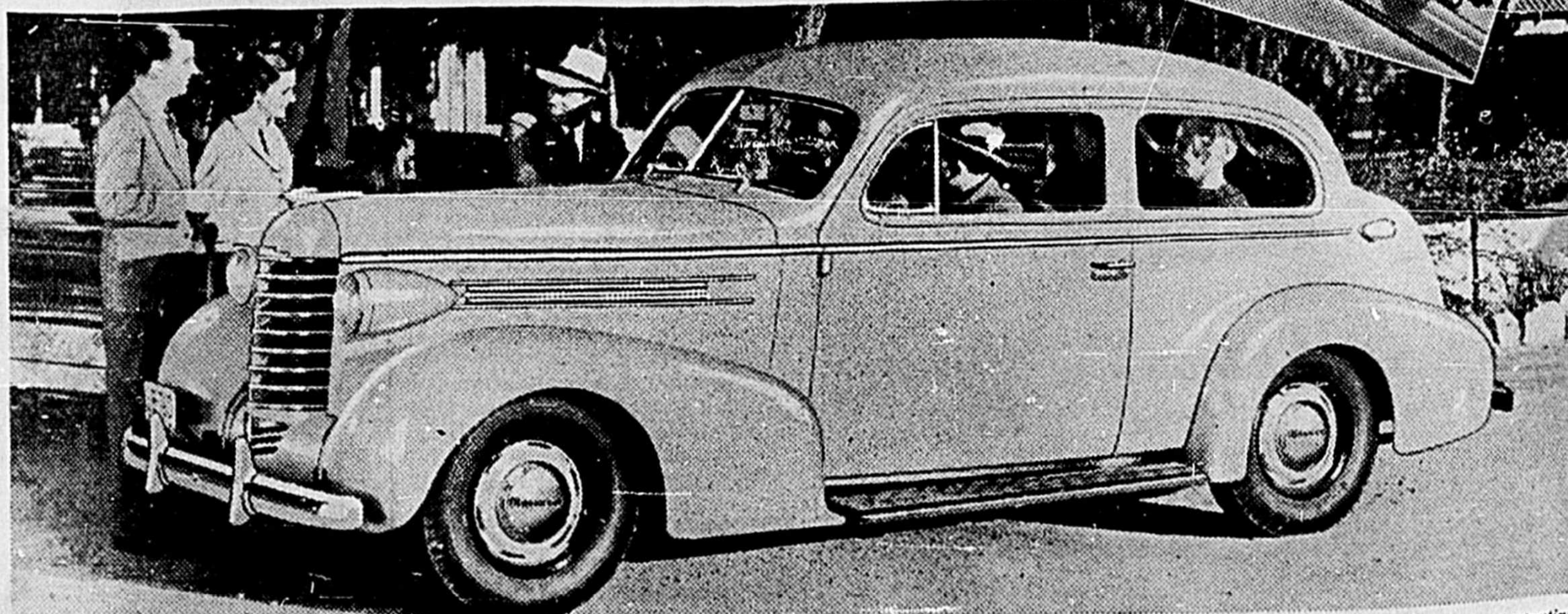
OLDSMOBILE EST DANS UNE CLASSE A PART

EN FAIT DE *style, de rendement et d'économie!*

VOUS serez fier de la superbe personnalité de l'Oldsmobile... de sa puissance plus douce, plus vive... de son économie étonnante. Et l'Oldsmobile vous offre toutes les caractéristiques modernes et éprouvées de la belle voiture, y compris les freins superhydrauliques et la carrosserie Fisher monacière à toit-

tourelle — deux stabilisateurs de marche et des roues à genou mécanique. Oldsmobile ne coûte pas beaucoup plus cher que les autos les moins coûteux. Venez en faire l'essai. Les paiements mensuels du mode General Motors de paiements à termes sont adaptés à votre bourse.

Illustré ci-dessous — Coach Oldsmobile "6" avec malle.



"L'auto qui a tout"

PRIX DEPUIS \$1065

(Coupé sport six cylindres avec strapontins. Livré à l'usage, Ontario, taxes de gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis). Il y a aussi des modèles 8 cylindres)

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE

FRS JETTÉ, GÉRANT

55, RUE SAINT-FRANÇOIS TÉL. 546 SAINT-HYACINTHE

Pour le emploi de vos fonds:

Nombre d'émissions d'institutions religieuses ont été rachetées depuis quelques mois. Nous vous offrons, à titre de suggestions, les valeurs suivantes pour le emploi de vos fonds:

Commission Scolaire de la Cité de St-Hyacinthe	1952	112.	4.40%
Commission Scolaire de la Cité d'Ottawa	1948	100.	4%
Ville de Dorval	1940	103.50	4.25%
Cité du Cap de la Madeleine	1942	103.22	4.30%

Service d'informations financières sur toutes valeurs mobilières GRATUITEMENT

RENE DESJARDINS

GÉRANT

Crédit Anglo-Français Ltée
Edifice Banque Provinciale
S.-Hyacinthe, P. Q.

Tél. Bureau 683

Tél. Rés. 951w